



Seul ciment certifié
Norme Européenne
en Afrique de l'Ouest

La SOCOCIM Industries présente ses
meilleurs vœux 2014
à tous ses clients et partenaires

BP : 29 Rufisque, Sénégal • Tél : 33 839 88 60/61/88 Fax : 33 839 88 99 • E-mail : commercial@sococim.sn

ENQUÊTE

ISSN • 2230-133X

MARDI 31- MERCREDI 1^{er}
JANVIER 2014
NUMÉRO 765

www.enqueteplus.com

100 F

LE PDG DE WALF PASSE LA NUIT À LA GENDARMERIE

Sidy, un 31 décembre entre 4 murs

► Le propos qui l'a perdu

► Diop Decroix :
"Vague d'indignation,
vague d'hypocrisie"



P.2,3,5,10

DP WORLD, MILLICOM, SUNÉOR

L'État respire avec 38 milliards



P7

GAMOU 2014

Al Amine tance les talibés tidianes

NICOLAS MENHEIM (ARTISTE)

"Mon combat pour retrouver la voix"



Toute l'équipe du journal

ENQUÊTE

Souhaite à ses annonceurs,
lecteurs et distributeurs
une très belle année

2014

PRISON DE REBEUSS

Mamadou Sèye, ancien DG du "Soleil", pensionnaire de la chambre 37



La fameuse chambre 37, celle des VIP, a un nouveau pensionnaire en la personne du journaliste Mamadou Sèye, ancien directeur général du journal Le Soleil. Il a été placé sous mandat de dépôt par un juge d'instruction du tribunal régional hors-classe de Dakar, après des réquisitions transmises par le procureur de la République. C'est une affaire qui fait suite à un accablant rapport de la Cour des Comptes et concernant sa gestion de la Société sénégalaise de presse et de publications (SSPP) durant la période courant avril 2005-septembre 2009. L'acquisition d'une imprimerie numérique jamais

livrée, la dotation de véhicules d'occasion venant d'Italie pour les cadres de l'entreprise et des appels d'offre liés à des matériels informatiques sont au cœur des conclusions des magistrats de la Cour des comptes. Pour résumer, les enquêteurs lui reprochent plus de 200 millions de F Cfa exécutés, dépensés, mais dont la livraison n'a jamais eu lieu. En dernier ressort, ils ont demandé d'enclencher une action en justice contre Mamadou Sèye et ses complices car les faits paraissent trop gros. Interpellé vendredi dernier, l'ancien directeur général de "l'astre nationa", a été entendu de longues heures durant par les pandores qui l'ont gardé à vue durant tout le week-end avant de le transférer au parquet. Selon des sources proches de l'enquête, il est poursuivi comme beaucoup d'anciens responsables libéraux, pour détournement de deniers publics, faux en écritures, entre autres. Nommé Directeur général du quotidien Le Soleil en 2005 après en avoir été le secrétaire général, Mamadou Sèye est militant du Pds, dont il a conduit les listes pour les élections locales de 2009 à Koussanar (Tambacounda). Ancien numéro deux du Synpics, le nouveau pensionnaire de la maison d'arrêt de Rebeuss s'était rapproché du président Wade après son limogeage de l'entreprise de presse. Lors de la campagne électorale de 2012, il faisait partie d'ailleurs des responsables de la cellule de communication de la Coalition Macky 2012. Des animateurs de la G-88 (le groupe des animateurs du mouvement étudiant de 1988 à l'Ucad) devenus avocats ont décidé de se constituer pour le défendre. ■

Macky 2012 : La mise en garde contre la LD

La coalition Macky 2012 qui était en conférence de presse hier (voir page 3) a mis en garde la Ligue démocratique (LD) qui est suspectée, depuis quelque temps, de développer une posture radicale vis-à-vis du régime. En tournée dans la région de Tambacounda, il y a quelques jours, Mamadou Ndoye Mendoza, secrétaire général de la LD, avait affirmé l'absence de rupture notable dans l'action du président de la République et du gouvernement. Pour Macky 2012, une telle posture est inacceptable car "la LD ne peut pas être dans le gouvernement et critiquer les actes de gestion. Ce n'est pas normal", a indiqué Mohamed Diagne, membre de ladite coalition. "Nous reconnaissons la souveraineté de chaque parti politique à donner son opinion, mais la solidarité gouvernementale recommande que l'on se garde de critiquer le gouvernement. D'autant qu'il y a des cadres idoines pour le faire à savoir le Conseil des ministres ou l'Assemblée nationale".

SONACOS : La privatisation passée à la loupe par l'IGE

C'est une révélation du ministre de l'Économie et des Finances, Amadou Ba, ce lundi aux députés. Le gouvernement attend les conclusions d'un rapport de l'Inspection générale d'État (IGE) sur la privatisation de la Société nationale de commercialisation des oléagineux

du Sénégal (SONACOS), pour ensuite se prononcer sur l'éventuel rachat par l'État de la SUNEOR. A en croire l'argentier du Sénégal, le débat du rachat de la SUNEOR par l'État n'est pas encore posé. "L'Inspection générale d'État est en train d'étudier la question. Nous attendons les conclusions du rapport de l'IGE, pour voir les recommandations à faire et essayer de les mettre en œuvre, dans le respect des lois et règlements", a dit M. Bâ, lors de l'examen de la seconde loi de finances rectificative (LFR) de 2013, à l'Assemblée nationale. "Si, effectivement, on constate des manquements, il y a des structures habilitées à en tirer les conséquences", a ajouté le ministre de l'Économie et des Finances. "Aujourd'hui, nous ne condamnons pas la SONACOS. Nous ne lui donnons pas de quitus non plus", a-t-il précisé.

Commercialisation agricole : L'État achète 50 000 T d'arachide

Il est heureux que l'État du Sénégal, pour lancer la campagne de commercialisation agricole de cette année, ait décaissé 20 milliards de francs Cfa, afin de solder les dettes dues aux opérateurs privés. Il faut dire que ce n'est pas tout, puisque le ministre de l'Économie et des Finances a annoncé aux députés que l'État, qui cette année n'a subventionné aucun huilier, pour la campagne de commercialisation de l'arachide, va acheter 50.000 tonnes d'arachide,

pour le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural. Amadou Bâ était interpellé par le député Oumar Sarr de Rewmi, lors de l'examen de la seconde loi de finances rectificative (LFR) de 2013, par les députés.

ASEPEX : Dans le concret de la diplomatie économique

Après la conférence des Ambassadeurs qui s'est tenue du 26 au 28 décembre 2013 à Dakar, des chefs de bureaux économiques ont rencontré en séance de travail le Directeur général de l'ASEPEX, Dr Malick Diop et son équipe, hier lundi dans les locaux de l'agence. C'était pour faire le diagnostic des activités de l'ASEPEX sur les marchés extérieurs et de déclinier les perspectives pour l'année 2014 dans le but de renforcer les exportations sénégalaises et de promouvoir les produits Origine Sénégal, renseigne un communiqué de l'ASEPEX parvenu à EnQuête. La même source précise la présence de six chefs de bureau à la rencontre. IL s'agit de Abdoulaye Ndiaye de France, Mohamed Alcaly Traoré de Bruxelles, Babacar Bèye de Washington, Massaër Diallo d'Espagne, Cheikh Diallo de Doha et Mamadou Sarr de Beijing.

Centrafrique : Ne faut-il pas évacuer les Sénégalais ?

Les cris de détresse qui ne cessent de parvenir de nos compatriotes pris au piège de la crise cen-

trafricaine pousse à se demander ce qu'on attend pour les évacuer, surtout qu'ils ne demandent que cela. En tout cas, nombre de pays ont exfiltré leurs ressortissants de ce guêpier confessionnel et le dernier en date est la Côte d'Ivoire. En effet, une centaine d'Ivoiriens fuyant les affres de la guerre centrafricaine ont été évacués hier vers Abidjan par vol spécial affrété par le gouvernement ivoirien, a appris APA lundi de source proche de la présidence ivoirienne. Selon cette source, ces réfugiés étaient attendus aux environs de 9h00 (heure locale et Gmt) à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan où ils ont été accueillis par le chef de l'État, Alassane Ouattara. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), s'est déclaré alarmé face à la détérioration de la sécurité en République centrafricaine et a fait part de ses préoccupations sur la sécurité des civils pris au piège dans les derniers combats.

2014 en Afrique : The Economist annonce de hauts risques de troubles sociaux dans 6 pays

Même s'il ne faut pas prendre ces prévisions pour argent comptant, disons que The Economist Intelligence Unit, l'institut d'analyses et de recherche qui publie l'hebdomadaire The Economist a communiqué son évaluation des risques de troubles sociaux en 2014 dans 150 pays. En Afrique, l'Égypte et le Nigeria figurent dans la catégorie des pays qui présentent de très hauts risques de troubles sociaux durant l'année à venir. Le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Afrique du Sud seraient également menacés d'instabilité sociale durant l'année 2014. Ce ne sont pas nécessairement les pays les plus pauvres qui présentent le plus grand risque, précise l'analyste Laza Kekic : "La baisse des revenus et le chômage élevé ne sont pas toujours suivis de troubles. Il faut que la détresse économique soit accompagnée d'autres facteurs de vulnérabilité pour qu'elle devienne un risque élevé d'instabilité". Parmi les facteurs déterminants dans la montée des tensions sociales on peut relever les inégalités de revenus, la mauvaise gouvernance et la corruption, les faibles niveaux de prestations sociales ou encore l'exacerbation de tensions ethniques.

Télévision Al-Jazeera en français : L'implantation manquée au Sénégal

En phase de développement et d'extension de leur réseau mondial, les dirigeants de la télé Al-Jazeera cherchaient depuis plusieurs mois un point de chute pour abriter le siège de leur nouvelle chaîne d'info en langue française. Ils ont bien pensé pouvoir y parvenir en s'implantant à Dakar, carrefour du monde francophone, mais aussi capitale d'un pays, le Sénégal, jugé stable à tout point de vue. Mais selon l'hebdomadaire parisien "L'express", en date du 18 décembre, le projet a capoté car les autorités sénégalaises, arguant d'éventuelles "tensions politiques et religieuses" possibles, ont décliné l'offre qatarienne. Cependant, il semble que des pressions politiques locales et surtout extérieures, françaises notamment, n'aient pas manqué de pousser le Président

Macky Sall à opposer son veto à ce challenge. Histoire de protéger la chaîne France24 ? Dommage pour la diversité de l'information...

Presse : Avec 117 journalistes tués en reportage, 2013 moins sanglant que 2012



Si le métier n'est pas des mieux payés, il demeure en tout cas des plus risqués, Il s'agit bien du journalisme dont les adeptes se trouvent souvent exposés au danger. Ainsi, l'Institut international de la presse (IPI) a annoncé lundi avoir recensé 117 journalistes tués dans l'exercice de leur fonction en 2013, un chiffre en baisse par rapport au record enregistré en 2012 avec 132 journaliste tués. "Avec au minimum 117 journalistes tués, 2013 est la deuxième année la plus meurtrière", a indiqué dans un communiqué l'IPI, "qui a commencé à compter les journalistes décédés dans l'exercice de leur fonction à partir de 1997". La région Moyen-Orient/Afrique du Nord (MENA) reste la plus dangereuse pour les journalistes, avec 38 décès, a ajouté l'institut, qui a son siège à Vienne. En 2013, 16 journalistes sont décédés dans de la couverture du conflit syrien, un chiffre toutefois presque trois fois moins élevé qu'en 2012. La Syrie reste tout de même pour la deuxième année consécutive le pays le plus dangereux pour les journalistes. Au deuxième rang figurent cette année l'Irak et les Philippines, avec la mort de 13 journalistes dans chacun de ces deux pays. Viennent ensuite l'Inde (11), le Pakistan (9), la Somalie (8) et le Brésil (6). Au total, les 117 journalistes sont décédés dans 28 pays différents.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur de la publication : **Mahmoudou Wane**
Directeur de la rédaction : **Mamadou Lamine Badji**
Rédacteur en chef : **Momar Dieng**
Momar Dieng - Politique
Maquette : **Penda Aly Ngom**, **Maguette Diop**
Impression : **Graphic Solutions**

Régie publicitaire : **maimounaenquete@gmail.com**
Tél. : 77 834 11 90

PROPOS DE SIDY LAMINE NIASSE CONTRE MACKY SALL

Macky 2012 parle de "défiance" vis-à-vis de l'État

À l'instar des autres alliés, la coalition Macky 2012 condamne les attaques de Sidy Lamine Niasse contre la président de la République qui, selon elle, relèvent d'une "haine aveugle".

■ DAOUA GBAYA

La coalition Macky 2012 se joint à la vague d'indignations suscitée par la sortie de Sidy Lamine Niasse, PDG du Groupe Walfadjri, contre le chef de l'État. Face à la presse, hier, les souteneurs du président de la République assimilent la "posture" du patron de presse comme une "défiance" vis-à-vis de "l'État et des institutions incarnés par le Président Macky Sall". Considérant que "de tels agissements n'honorent pas son statut de citoyen et encore moins sa position de marabout", Macky 2012 invite Sidy Lamine Niasse à "adopter une démarche autre que celle-là utilisée pour exprimer sa haine aveugle contre le Prési-

dent Macky Sall ou pour régler des comptes qui n'existent que dans sa tête".

Les partis de la coalition se disent "d'autant plus convaincus de l'innocence" du chef de l'État que "le régime de Wade, qui l'accusait de blanchiment d'argent, ne se serait pas privé d'exhiber des preuves de détournement de deniers publics ou d'enrichissement illicite pour écarter un candidat aussi sérieux" pour la dernière élection présidentielle. Invitant les "Sénégalais à la vigilance citoyenne", Macky 2012 tient à rappeler au patron du Groupe Walf qu'un "médium est un outil d'information, de communication et d'éducation" dont les messages véhiculés doivent être "conformes à nos repères" et non "saper



les fondements socioculturels qui tiennent en équilibre notre jeune Nation".

Malick Ndiaye à contre-courant

Mais dans cette coalition Macky 2012, on ne parle pas forcément le même langage dans cette affaire. Car au moment où le point de presse se tenait, le Pr. Malick Ndiaye (photo) s'est approché de *Enquête* pour lui remettre une déclaration dans laquelle il semble renvoyer les protagonistes dos à dos. "Si le PDG (de Walfadjri) a des preuves concernant un enrichissement illicite du président en fonction, qu'il les donne ! Il s'agira là d'une question de salubrité publique, au regard du serment constitutionnel prêté par l'actuel locataire du Palais", lit-on dans ce document. Pour l'universitaire et socio-

logue, "le crime serait de taire des preuves de cette nature ou de chercher à les monnayer ou à les soustraire de l'examen, lorsqu'un citoyen les détient. Cela mettrait en danger la Nation entière". Plus grave, poursuit-il, il "trahirait le peuple et abuserait de l'opinion nationale et internationale par la dissimulation, la duplicité, le mensonge". Cependant, "s'il est avéré" que la sortie de Sidy Lamine Niasse n'était motivée que par une "quête personnelle ou la crainte d'un redressement fiscal", il aura "attenté au fonctionnement régulier des institutions", a précisé Malick Ndiaye, par ailleurs ministre conseiller du président de la République. ■

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (PNDL)

Des investissements massifs et structurants promis

■ EMMANUEL BOUBA YANGA (STAGIAIRE)

Le budget du Programme national de développement local (PNDL) pour l'année 2014 sera de 24,781 milliards de francs Cfa, contre 16 milliards en 2013. Les 77% de ce budget, soit 19,162 milliards de francs CFA, seront consacrés au financement du développement local ou à l'appui direct à la maîtrise d'ouvrages.

Selon Samba Guèye, son Secrétaire exécutif, cette hausse est fortement tributaire de différents reports des ressources en vue de se conformer aux

allocations disponibles auprès des partenaires. "Il s'y ajoute la contribution conséquence du projet Pistes communautaires, pour le volet désenclavement", a-t-il indiqué. A l'en croire, l'année 2013 a été marquée par la mobilisation des ressources à hauteur de 6,124 milliards de francs Cfa à travers les comptes spéciaux et le décaissement de 5,300 milliards de francs Cfa par le Trésor public.

"Au plan technique, sur les 507 micro-projets identifiés en 2013, 113 sont réceptionnés provisoirement et 17 réceptionnés définitivement. Ce qui améliore la situation cumulative de la mise en

œuvre du PDL/PNDL estimée à 46 milliards de francs CFA pour 1591 conventions de financement signées et 287 comités de gestion des infrastructures ont été mis en place", précisé M. Guèye.

Même si le budget de 2014 a connu une hausse, les défis sont encore réels et méritent une attention soutenue à la faveur de l'acte III de la décentralisation. Un programme qui devra, selon les membres du comité de pilotage du PNDL, faire des pas de géant pour répondre aux attentes multiformes des collectivités locales.

Venu présider la rencontre, le ministre de l'Aménagement du territoire et des Collectivités locales,

Oumar Youm, a insisté sur la nécessité d'améliorer le portefeuille d'intervention du programme. Il a aussi réitéré l'engagement du gouvernement et de son ministère à accompagner les collectivités locales et à booster le développement local, par le bais d'investissements massifs et structurants.

Selon lui, le PNDL doit favoriser le développement de l'intercommunalité en suscitant la solidarité entre les collectivités locales, accompagner des collectivités locales, permettre à d'autres collectivités d'intégrer le processus et diligenter les premières opérations Pistes communautaires, dès son démarrage attendu dans le courant du premier trimestre 2014. ■

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Forum civil pour une décentralisation des organes de lutte

■ ASSANE MBAYE

Le Forum civil a rendu public hier à Dakar son rapport final du programme "Paix et gouvernance", une contribution pour la mise en place d'un Observatoire national pour la transparence et la redevabilité. Ainsi, les études effectuées dans trois départements du pays, à savoir Tivaouane, Koungheul et Vélingara, révèlent un indice de perception de la corruption trop élevé dans ces zones.

À travers des enquêtes quantitatives par questionnaire auprès de 420 personnes âgées d'au moins 18 ans, le rapport révèle que "37% des populations des zones cibles affirment avoir été victimes de la corruption". Cependant, parmi elles, seules 7% ont tenté de faire des recours au niveau des organes de lutte contre la corruption et la concussion.

Selon le coordonnateur du programme Paix et gouvernance, "si un grand nombre des populations cibles semblent savoir ce qu'est la corruption, ils sont tout de même ignorants des mécanismes disponibles pour lutter" contre ce

phénomène. À en croire Saliou Diop, "des institutions comme le Médiateur de la République, l'Office national de lutte contre la corruption (...) institué par le régime de Macky Sall, etc. sont mal connues par les populations". C'est pourquoi il est urgent aujourd'hui de promouvoir des mécanismes de surveillance du plan national de lutte contre la corruption au niveau local à travers les sections locales dans le cadre de la mise en place d'un Observatoire national de la transparence et de la redevabilité.

Il faut souligner que le programme intervient dans un contexte où les populations sénégalaises deviennent de plus en plus exigeantes quant à la pratique de la bonne gouvernance et de la démocratie participative, sans quoi on ne saurait développer un pays. Cependant, selon les camarades de Mouhamadou Mbodj, "la bonne gouvernance et la transparence ne sauraient être effectives sans la mobilisation volontaire des citoyens actifs, conscients de leurs droits et responsabilités de sentinelle pour la transparence et la redevabilité des autorités centrales et locales". ■

République du Sénégal
 Le Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE

Agence Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits (ANPECTP)

Avis d'Appel d'offres (AAO)

Agence Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits - Petits
Construction de Dix (10) Cases des Teut - Petits dans les localités de Rufisque, Saint-Louis, Podor, Matam, Thiouck-Essyl, Fatick, Kaolack, Teouba et Bambey

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans l'Enquête n° 484 du lundi 24 janvier 2013.
- L'Agence Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement 2013 des fonds, afin de financer la construction de dix (10) cases des tout-petits, et à l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de Construction de Dix (10) Cases des Teut - Petits dans différentes localités du Sénégal.
- L'Agence Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Les dix (10) cases sont réparties sur quatre lots suivant les localités ci-après :

 - Lot N°1 : Rufisque et Fatick (1 case à la cité Thiouck, 7 cases à Fatick)
 - Lot N°2 : Saint Louis, Podor et Matam (1 case à Podor, 1 case à Baob (Baolbe) et 1 case à Niguiljiane)
 - Lot N°3 : Thiouck-Essyl (1 case à Thiouck-Essyl)
 - Lot N°4 : Kaolack, Bambey et Teouba (1 case à Gambaou, 1 case à Gora et 1 à Teouba)

Un seul candidat ne peut être attributaire de plus de 02 lots.

4. Le passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'ANPECTP: PAUL DIONNE Secrétaire général de l'ANPECTP, email : invest@anpectp.com, tel : 33 899 44 00) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Secteur Urbain Grand Yoff Lot n°56 sur les 2 voies de Liberté 6 direction VDN, BP : 25274 Dakar-Fann de 9.00 heure à 17.00 heures.
- Les exigences en matière de qualifications sont :

Exigence financière : les candidats doivent présenter leurs états financiers des trois dernières années démontrant la solvabilité actuelle de leur position financière et sa probabilité à long terme. Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

Capacité technique : l'expérience de marchés de travaux à titre d'entrepreneur au cours des cinq (05) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions : (02).

Personnel et matériel (V. Annexe A du DAO).
- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après: Secteur Urbain Grand Yoff Lot n°56 sur les 2 voies de Liberté 6 direction VDN, BP : 25274 Dakar-Fann contre un paiement non remboursable de 10 000 FCFA auprès de Mme GILLY. Adresse DHP. La méthode de paiement sera un chèque ou par chèque.
- Les offres devront être soumises à l'Agence à l'adresse ci-après: Secteur Urbain Grand Yoff Lot n°56 sur les 2 voies de Liberté 6 direction VDN, BP : 25274 Dakar-Fann au plus tard le mercredi 05 février 2014 à 10.00 heures au bureau de l'assistance du secrétaire général (1^{er} étage). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: Secteur Urbain Grand Yoff Lot n°56 sur les 2 voies de Liberté 6 direction VDN, BP : 25274 Dakar-Fann à la salle de conférence (1^{er} étage) le mercredi 05 février 2014 à 10.00 heures 2014 à 10.00 heures.
- Les offres doivent comporter une garantie de soumission, d'un montant de 2 100 000 pour le lot 1, 2 et 4 et 1 000 000 FCFA pour le lot 3. Les offres doivent demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

La durée de validité de la garantie de soumission devra dépasser de vingt-huit (28) jours celle de la validité des offres.

PIKINE - VIOLS MULTIPLES SUR MINEURE ET USAGE DE DROGUE

D. Dabo menaçait de tuer sa victime

Un jeune homme de 22 ans est accusé d'avoir violé, à plusieurs reprises, une fille de 16 ans. Au moment d'être appréhendé, les policiers l'ont trouvé en train de fumer du chanvre indien avec des amis.



■ CHEIKH THIAM

Il a fallu plus de trois mois, pour que les parents de A.F. Guèye, âgée de 16 ans, se rendent compte que leur fille subissait régulièrement les assauts de D. Dabo, un jeune homme de 22 ans. Le père de la victime, A. Guèye, raconte que sa fille ne cessait de fuguer de la maison, pour se réfugier chez Dabo qui l'y maintenait, pendant des jours, avant de la libérer. A chaque fois qu'elle revenait, poursuit-il, elle révélait, après un interrogatoire serré, qu'elle subissait des menaces de la part de D. Dabo qui l'empêchait de se sauver, une fois qu'elle entrait dans sa demeure. Ainsi, le sieur Guèye avait déposé une première plainte au niveau du commissariat de Pikine. Il voulait que le jeune Dabo cesse ses

agissements. À l'époque, le jeune homme avait déclaré qu'il n'avait jamais agi de la sorte et qu'il n'avait jamais été question de terroriser la fille. Qu'au contraire, c'est elle qui venait de son plein gré chez lui et n'était jamais restée plus d'une heure. Dabo soutenait n'avoir jamais eu de rapports intimes avec la fille.

"Après cette épisode, Dabo avait cessé de voir ma fille et pour la mettre à l'abri, je l'avais emmenée chez ma sœur. Je n'ai pas le temps de la surveiller, à cause de mon travail. Malgré cela, ma fille a de nouveau quitté le domicile et est allée le rejoindre à Pikine rue 10", a confié le père de la fille aux enquêteurs. "Après avoir séquestré ma fille, pendant plus de 3 jours, il est allé la déposer au domicile de ma sœur. Encore une fois, je l'ai pressée de questions et ma fille m'a

dit qu'à maintes reprises, Dabo l'a agressée sexuellement et menaçait de la tuer, si elle en parlait. C'est la raison pour laquelle elle n'a jamais voulu le dénoncer".

"Il m'a violée, sans protection"

Devant les hommes du commissaire Wally Camara, A.F. Guèye a raconté que Dabo est venu, un jour, au salon de coiffure de sa tante et l'a fait appeler par une adolescente de son âge. Une fois dehors, Dabo lui a intimé l'ordre de le suivre. Elle a d'abord refusé, avant de céder, à cause de son harcèlement. "Il m'a emmenée à Pikine, dans une bâtisse inhabitée. Il a abusé de moi, à plusieurs reprises, sans se protéger". Le lendemain, a-t-elle soutenu, il ne l'a pas touchée. Mais le surlendemain, elle a de nouveau été abusée et qu'à chaque fois, son bourreau lui intimait l'ordre de se taire, au péril de sa vie. "On s'est connus, il y a plus de 2 ans. Mais, je ne saurais dire le nombre de fois qu'on a eu à avoir des rapports intimes. Je compte consulter un spécialiste, pour éclairer cette affaire d'agression sexuelle", a confié l'adolescente.

"La drogue a été achetée lors du Magal de Touba ..."

Après les confidences du père et de la fille, des éléments de la brigade de

recherches ont fait une descente inopinée chez le mis en cause, le 25 décembre dernier. Contre toute attente, ils ont trouvé le nommé Dabo en compagnie de six autres personnes en train de fumer du chanvre indien. Il s'agit de B. Kane, M. Guèye, M. Sylla, G. Diagne, Y. Soumaré, et P. M. Fall. Les brigadiers ont trouvé dans la chambre de D. Dabo un cornet en vrac de 250 g et 2 joints entamés.

Interrogé, D. Dabo n'a pas mis longtemps à passer aux aveux pour les faits de viol qui lui sont reprochés. "Je reconnais avoir violé la fille. Cela m'indiffère que A.F. Guèye soit affectée psychologiquement, même si je n'aimerais pas que ce genre de chose arrive à ma petite-sœur. Je pensais que cela lui plaisait", a déclaré D. Dabo. Il a aussi révélé que ses amis étaient dans sa chambre pour fumer du chanvre indien. La drogue a été achetée lors du Magal de Touba. Ils se sont cotisés pour l'acquiescer. Ces déclarations ont été corroborées par ses amis, lors de leurs interrogatoires.

D. Dabo, B. Kane, M. Guèye, M. Sylla, G. Diagne, Y. Soumaré, et P. M. Fall, tous âgés de la vingtaine, ont été déférés au parquet pour les délits respectifs de détournement de mineure, séquestration suivie de viols répétés sur une mineure de 16 ans et détention et usage collective de chanvre indien. ■

DARFOUR

Deux casques bleus, dont un Sénégalais, tués



Deux casques bleus, l'un Sénégalais et l'autre Jordanien, ont été tués dimanche 29 décembre au Darfour, région de l'ouest du Soudan, dans l'attaque de leur convoi par des inconnus, rapportent les Nations unies. Dans un communiqué, Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU "condamne dans les termes les plus forts cette attaque lâche" qui s'est produite près de Gereida, dans le sud du Darfour, et invite les autorités soudanaises à faire le nécessaire pour que les responsables soient traduits en justice.

Déployée en 2007, la mission conjointe de l'ONU et de l'Union africaine au Darfour (Minuad) est l'une des plus importantes forces de maintien de la paix. Douze de ses membres ont été tués au cours des cinq derniers mois. "La Jordanie est le second contingent de soldats au sein de la Minuad au Darfour", a affirmé à l'AFP un responsable de sécurité jordanien, sans donner de chiffres précis. Plus de 3 000 membres des forces armées jordaniennes servent dans différentes missions de maintien de la paix à travers le monde.

Les violences ont connu une forte recrudescence en 2013 au Darfour, où le gouvernement lutte contre une rébellion depuis dix ans. Au moins 460 000 personnes ont été déplacées en raison des violences en 2013, selon des chiffres de l'ONU, et au moins 300 000 personnes sont mortes depuis le début du conflit il y a dix ans. ■

LE MONDE

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANEJ

4616 jeunes ont bénéficié de ses services

L'Agence nationale pour l'emploi des jeunes (ANEJ) vient de publier son rapport d'activités 2013. Quand Macky Sall prévoit la suppression de la pléthore des structures pour la promotion de l'emploi des jeunes dans notre pays, l'ANEJ dresse un bilan "satisfaisant" : 4614 jeunes ont bénéficié de ses services, au cours de l'année 2013.

■ MATEL BOCOUM

En 2013, l'ANEJ a réussi à tirer son épingle du jeu, si l'on se fie à son dernier rapport d'activités. Il s'appuie sur des chiffres qui traduisent les multiples efforts consentis, en vue de permettre aux jeunes de s'insérer dans le marché de l'emploi. Selon le rapport, "au cours de l'année 2013, l'ANEJ a reçu et déposé 460 dossiers de demande d'emploi pour garçons et filles : au niveau national, 233 jeunes ont été placés dont : 132 contrats de stage, 49 contrats à durée déterminée (CDD), 1 contrat à durée indéterminée (CDI) ; sur des contrats de prestation dans une campagne de promotion à l'International, 51 jeunes sont placés dont (35) en France dans le cadre du projet 'dispositif jeunes professionnels', pour la restauration (migration circulaire) et 16 dans le cadre du contrat avec AL SAIF transport du Royaume d'Arabie Saoudite. 23 dossiers sont envoyés et 19 sont retenus à la Direction de l'Emploi, pour une insertion dans le cadre de la Convention État/Employeurs".



En dehors de ce volet, ce sont au total 4616 jeunes qui ont pu profiter des services de cette structure, avec 1655 qui ont bénéficié de l'animation économique, contre 1563 pour l'élaboration des plans d'affaires et 936 pour les sessions de formation. Sur le plan de la formation en entrepreneuriat, qui a comme objectif majeur de faciliter l'insertion des jeunes comme travailleurs indépendants, "422 jeunes filles et garçons ont été formés en leadership, en management des organisations de jeunesse et en entrepreneuriat. Ces formations ont eu lieu à

Dakar et dans les autres régions du Sénégal. Quant aux sessions de formation en techniques de recherche d'emploi (tre), "en 2013, 514 jeunes filles et garçons ont été formés en tre dont 93 en formation groupée et 421 en entretien individuel."

Les écueils

Toutefois, note le rapport, des difficultés ont plombé l'envol de La structure. "L'insuffisance des moyens financiers, humains et matériels dont dispose l'ANEJ par rapport à l'immensité de sa

mission de service public de l'emploi des jeunes est à l'origine de sa faiblesse institutionnelle. Elle ne dispose pas de prérogatives institutionnelles et/ou financières lui permettant d'assumer son leadership dans le domaine de l'emploi des jeunes au Sénégal", indique le rapport.

Outre cet aspect, le rapport relève l'absence d'antennes fonctionnelles dans les régions et départements autres que Dakar, la panne du bus de l'emploi qui permettait d'offrir des services de proximité aux jeunes des autres régions et une absence de ressources pour le financement des activités traditionnelles (animation économique, formation, appui conseil)".

Se projetant dans l'avenir, l'ANEJ prévoit pour 2014 de poursuivre, entre autres, l'offre de services traditionnels pour l'emploi des jeunes (animation économique, formation, placement, appui conseil et accompagnement vers l'emploi salarié et l'auto-emploi) et la mise en œuvre des projets/programmes spécifiques dont "l'initiative pour l'accès des jeunes aux TIC contre la fracture numérique et en faveur de la création d'emplois". ■

GARDÉ À VUE SOUS LE COUP DE L'ARTICLE 80

Sidy Lamine Niass en route vers la prison

Le président-directeur général du groupe de presse Walfadjri, Sidy Lamine Niass, a passé la nuit d'hier à la Section de recherches de la gendarmerie de Colobane où il est gardé à vue, pour ses propos tenus à l'émission dominicale de Walf TV "Sortie".



FATOU SY

Les propos tenus par Sidy Lamine Niass sont loin d'être rangés dans les tiroirs de l'oubli. L'état semble avoir opté pour la stratégie du "reculer pour mieux sauter". Alors qu'on pouvait penser que

Sidy Lamine Niass ne serait pas inquiété, le Président-directeur général de Walfadjri se retrouve, depuis hier, dans les liens de la détention. Il a passé la nuit à la Section de recherches de la gendarmerie de Colobane où il est placé en garde-à-vue, pour les faits d'offense au chef de l'État, d'atteinte à la Sûreté de l'État, de diffusion de fausses nouvelles. L'enquête n'étant pas bouclée, l'audition de Sidy Lamine Niass se poursuit aujourd'hui. À l'issue, il sera déféré au parquet. D'après nos sources, il encourt le mandat de dépôt.

C'est un peu après 11h que deux éléments de la Section de recherches se sont rendus à Walfadjri pour remettre une convocation à Sidy Lamine Niass. En l'absence de ce dernier, la convocation a été remise à sa secrétaire pour qu'il réponde dès réception. C'est donc aux environs de 14h que le patron de Walfadjri s'est rendu à la gendarmerie. Mais avant son départ, l'hôte des hommes du Commandant Cheikh Sarr a tenu à préciser qu'il ne répondrait à aucune question des enquêteurs. Tout compte fait, à en croire nos sources, Sidy Lamine Niass a répondu aux enquêteurs qu'il n'avait rien à dire. Avant son départ, il a expliqué le pourquoi de sa décision. "La première convocation était juridique. J'avais déféré avec des preuves à l'appui. Elle a été annulée, car ils ont vu qu'il n'y avait pas lieu à me poursuivre mais cette deuxième convocation est

politique. Je vais répondre à la convocation du roi", a argué M. Niass.

"Il a refusé que des avocats se constituent pour lui"

D'après Abdourahmane Camara, directeur de publication du quotidien Walfadjri, Sidy Lamine Niass a tenu promesse. "Il n'a répondu à aucune des questions, mais, il a refusé que des avocats se constituent pour lui", a expliqué M. Camara. Si le PDG de Walfadjri a affiché une certaine sérénité, ce n'est pas le cas de ses souteneurs. Des membres de l'association des fans de Walfadjri, des talibés niassènes, venus renforcer les rangs des employés du groupe de presse, n'ont pu se retenir à l'annonce de la garde-à-vue de Sidy Lamine. Tandis que certains pleuraient, d'autres sont tombés en transe.

Sidy Lamine Niass est arrêté pour ses propos tenus lors à l'émission "Sortie" diffusée sur la chaîne privée Walf TV. Dans l'émission, il demande à la population de renverser le Président démocratiquement élu, à l'instar de ce qui s'est passé en Egypte avec Mohamed Morsi. Entre autres propos, il a déclaré : "Il n'y a que deux alternatives. Soit, Macky s'en va de son propre chef, comme l'émir du Qatar. Ou bien, qu'il sache que ce qui est arrivé à Morsi, le guette. (...) Dieu a dit que, tant que Macky sera là, les choses iront de mal en pis. Jusqu'à ce qu'il s'en aille ou que la population le fasse partir". En

plus, il tire sur l'Alliance pour la République (APR), le chef de l'État Macky Sall, le président de l'Assemblée nationale Moustapha Niass et même Ousmane Tanor. Le PDG, invité par la journaliste Ndèye Astou Guèye, n'a également pas épargné le parti présidentiel, en fustigeant les festivités marquant le 5e anniversaire de l'APR. Comme si cela ne suffisait pas, Sidy Lamine Niass s'est attaqué au président Macky Sall et au leader de l'Alliance des forces du progrès qu'il accuse de s'être enrichis illégalement. "J'aimerais bien que le Procureur me convoque pour

que je lui remette les preuves qui le démontrent et je n'attends que cela", avait lancé Sidy Lamine Niass, lors de l'émission. Il disait se sentir le devoir de mettre en garde les Sénégalais, car selon ses propos, "Macky Sall va plonger le pays dans le gouffre". Sans compter qu'il a accusé le président de soutenir les homosexuels, tout en égratignant l'Église sénégalaise. Cette sortie lui a valu un tir groupé, de l'APR, de l'AFP, du PS, de l'Église et même de certains mourides. Mieux, le ministre de la Justice Me Sidiki Kaba avait laissé entendre que la justice ferait son travail. ■

112E ÉDITION DU GAMOU DE TIVAOUANE

Le sermon de Al Amine aux Tidianes

En prélude à la 112e édition du Gamou annuel de Tivaouane, le porte-parole de la famille Sy, Serigne Abdou Aziz Sy Al Amine, a fait le point sur les préparatifs de l'événement.



NDEYE FATOU NIANG (THIÈS)

C'est parti pour la célébration de la 112e édition du Gamou de Tivaouane. Hier, face à la presse, le porte-parole de la famille Sy, Serigne Abdou Aziz Sy Al Amine, a exhorté les fidèles tidianes à venir massivement célébrer le jour de la naissance du Prophète. "Il y a des Tidianes qui ne viennent jamais à Tivaouane, pour commémorer le Gamou. Ils préfèrent célébrer le Gamou dans leur salon. Ils préparent de copieux mets et invitent un Oustaz pour leur parler du Prophète (Psl). Il faut être sérieux et discipliné", a lancé le religieux. Le porte-parole a aussi invité les pèlerins à commémorer la Maouloud dans le strict respect des lieux de culte. Il a également demandé à l'ensemble des familles religieuses du Sénégal, aux dahiras et à la jeunesse de donner à l'événement, qui marque la célébration de la naissance du Prophète (Psl), la valeur qui lui est due. De même, il a demandé aux autorités publiques (État et Administration) de faire le travail nécessaire, pour la bonne tenue du Gamou, même s'il a tenu à préciser ceci : "s'ils ne le font pas, cela n'empêchera pas le Gamou de se tenir".

"Tivaouane est la ville la plus sale du Sénégal"

Al Amine a tenu à rappeler des recommandations allant dans le sens d'une meilleure organisation du

Gamou. Notamment, à l'endroit des conducteurs, sur le respect du code de la route. Il a aussi insisté sur les aspects liés à la propreté, à la sécurité et à l'hygiène. Dans ce sens, il a signalé que Tivaouane est la ville la plus sale du Sénégal.

Dans la foulée, Serigne Abdou Aziz Sy a fait un cours magistral sur l'histoire du Gamou, à travers les différents Khalifes, depuis El Hadji Maodo Malick Sy jusqu'à Serigne Cheikh Ahmed Tidiane Sy. Sur la manière dont le Gamou a toujours été célébré. Il a renouvelé l'invite de Serigne Cheikh, à l'endroit de tous les musulmans du Sénégal, à venir commémorer, mais également à se mettre en communion, à travers cette commémoration, à Tivaouane. "Je parle au nom du Khalife général des Tidianes. Je suis allé chez lui et j'ai dit à son fils, qui est l'intermédiaire entre Serigne Cheikh et moi, de lui dire que le Gamou est proche. Son fils est revenu le soir pour me dire que son père lui a dit : 'Ma confiance en toi n'a pas de limite'".

Serigne Abdou Aziz Sy a également insisté sur la question sécuritaire. À cet effet, il a demandé aux forces de l'ordre de faire preuve de souplesse envers les pèlerins, mais d'être fermes s'il le faut. Il a enfin insisté sur la nécessité que la jeunesse s'approprie la thématique de cette édition 2013 : "La valorisation du patrimoine intellectuel et culturel de l'islam, de manière générale, et de la Tidianyya, de manière particulière". ■

CONVOQUÉ À NOUVEAU À LA SECTION DE RECHERCHES

Les "adieux" du boss de Walf

BABACAR WILLANE

Convoqué une première fois à la Section recherches de la gendarmerie, Sidy Lamine Niass n'avait pas eu l'occasion d'être entendu par les enquêteurs. La convocation ayant été annulée. Hier, il a reçu une nouvelle convocation. Mais avant de déférer, le Pdg du groupe Walfadjri a tenu à faire une mise au point, à l'instar de ce qu'avait fait Idrissa Seck. Autrement dit, des adieux de quelqu'un qui croit avoir rendez-vous avec le Destin. D'après Sidy Lamine Niass, lors de la première convocation, les gendarmes se sont rendu compte qu'il n'avait rien dit que l'on n'a coutume d'entendre. Raison pour laquelle l'instruction avait été annulée.

Cette deuxième tentative traduit, à

ses yeux, une volonté de faire de lui un otage. "J'y vais, mais je ne répondrai à aucune question. Je n'apporterai aucune preuve. Je ne chercherai pas d'avocat. S'ils (les détenteurs du pouvoir) veulent ma vie, je la leur donne gratuitement. Beaucoup parmi eux ont regretté que je sois libéré, lors de la première convocation. Ils ne vont pas rater cette occasion", a-t-il déclaré. Lui qui se considère désormais comme un prophète, à l'instar de Moussa (Moïse) et Insa (Jésus), face à l'injustice, il dit être prêt pour la prison, l'exil et même la mort. Une chose est sûre, a-t-il ajouté, il ne sera pas seul. "Je suis avec Dieu, je suis avec tous les saints".

"Je ne regrette rien"

A la question de savoir s'il

regrette les propos tenus, Sidy Lamine a répondu par la négative. "Je ne regrette rien. Donnez-moi un seul passage où il y a des propos désobligeants. Un seul !", s'est-il écrié. A l'en croire, ce sont plutôt ses adversaires qui estiment qu'il a émis un avis politique et qu'il fallait lui apporter une réponse politique. Ce qui a abouti, à son avis, à la perversion de ses propos, afin de le monter contre l'opinion.

A propos du lendemain de son groupe de presse, si toutefois il devait rester dans les liens de la détention, il déclare qu'il n'y a rien à contraindre. Walfadjri a une administration et celle-ci fera le travail, qu'il soit présent ou absent. "Sidy Lamine n'est que l'arbre qui cache la forêt. La forêt est toujours là", a-t-il tenu à rassurer. ■

APPUI BUDGETAIRE AU SÉNÉGAL

L'Union européenne lâche 10 milliards CFA

L'atteinte d'objectifs de stabilité macroéconomique, la restructuration d'agences publiques et parapubliques, et surtout la bonne mise en œuvre d'une stratégie environnementale qui contribue à la lutte contre la pauvreté, ont justifié l'octroi de cet appui budgétaire au Sénégal, selon une note de la Délégation de l'Union européenne à Dakar.

■ MOMAR DIENG

C'est une somme de 10 milliards de francs Cfa (15,5 millions d'euros) que la Délégation de l'Union européenne à Dakar vient de décaisser en faveur du Sénégal en cette fin du mois de décembre, informe un communiqué de l'Ue parvenu à notre rédaction



hier. Comme "appui budgétaire sectoriel à l'environnement", ce décaissement est justifié par "les progrès enregistrés pour assurer le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique, et la mise en œuvre effective de la réforme des finances publiques", mais également par "la bonne exécution de la stratégie environnementale du gouvernement sénégalais", explique le communiqué.

A cet égard, l'Ue rappelle que son appui au gouvernement vise la réduction de la pauvreté grâce à l'identification et la mise en œuvre de cinq programmes qui appuient "les priorités gouvernementales contribuant à la réduction de la pauvreté", essentiellement dans le

secteur primaire et rural. Ainsi, avec la gestion des feux de brousse, l'objectif consiste à doper les revenus des éleveurs et des agriculteurs à travers la densification des pâturages et la protection des sols. La gestion de la mangrove, elle, cumulée au renforcement des aires marines protégées, haussent les revenus tirés de la pêche et contribuent à reconstituer le stock halieutique. Si "la lutte contre la pollution par les établissements classés diminue les dépenses liées à la décontamination des sites pollués (...) et leurs effets sur la santé", précise le communiqué, "les mesures réglementant l'usage des sacs en plastique permettra une diminution de la pollution des sols, de l'empoisonnement du cheptel et des espèces marines et de la souillure des paysages."

Par ailleurs, pour l'Ue, "les objectifs de stabilité macroéconomique y compris en matière de déficit budgétaire ont été atteints, comme

en atteste le rapport de la sixième revue du Fonds monétaire international dans le cadre de l'Instrument de soutien à la politique économique." La mise à disposition de ces 10 milliards de francs Cfa a aussi été facilitée par la réalisation par le gouvernement de "réformes structurelles" dont "le plan de restructuration des agences publiques et parapubliques."

Selon Dominique Dellicour (photo), la chef de la Délégation de l'Union européenne au Sénégal, ont également été déterminants "les améliorations apportées au niveau de la transparence dans la gestion des finances publiques avec la publication du projet de loi de Finances 2014, le rattrapage dans l'adoption des lois de règlement par l'Assemblée nationale ainsi que l'adoption des textes permettant à la Cour des comptes d'exercer pleinement ses missions", rapporte la note précitée. ■

PASSAGE DE L'ANALOGIQUE AU NUMÉRIQUE

Le Sénégal s'active pour combler son retard

Le comité national de pilotage de la transition de l'analogique vers le numérique (CONTAN) a été installé, hier, à Dakar. Selon le chef de l'État, Macky Sall, qui a présidé la rencontre, tous les membres de l'Union internationale des télécommunications ont décidé, unanimement, en 2006, de passer de la télévision analogique à la télévision en mode numérique dont la date butoir est le 17 juin 2015, c'est-à-dire dans 18 mois. Le constat fait montre qu'en Afrique, plusieurs pays ont réussi leur basculement vers le numérique ; d'autres, à l'instar du Sénégal ont enregistré un retard.

"Il nous faut sans délai prendre toutes les mesures qui s'imposent pour être en situation de procéder au passage vers la télévision numérique avant le 17 juin 2015", a appelé le chef de l'État. Sur ce, il décide de superviser le processus pour contrecarrer toute entrave à la volonté d'honorer ses engagements. C'est pourquoi, dit-il, le comité est essentiellement composé de représentants des institutions administratives intervenant dans la mise en œuvre de la politique de développement de la société de l'information.

En attendant que le secteur privé rejoigne le comité "très prochainement", Macky Sall a affirmé que cette installation offre l'opportunité de tirer le maximum d'avantages des nouvelles conditions qui seront créées par la libération d'importantes ressources en matière de radiofréquences.

Le président du comité de pilotage, Babacar Touré, par ailleurs, président du CNRA, note que tous les membres désignés par les institutions visées par le décret de création avec les parties prenantes travailleront en parfaite synergie pour faire du Sénégal une place forte du numérique et du multimédia.

Mettre en place un dispositif juridique

En vue de réussir le pari d'une exploitation judicieuse des possibilités ainsi offertes, le président de la République demande de procéder dans les meilleurs délais à la dématérialisation des procédures de l'État qui ne révèlent pas un aspect sécuritaire ou de secret-défense. Selon lui toutes les mesures de sécurisation des serveurs et des bases de données devront être prises pour leur protection.

En outre, il a suggéré que le passage de l'analogique vers le numérique s'accompagne d'une révolution dans la manière d'utiliser les technologies de l'information et de la communication en exploitant toutes les ressources qui seront disponibles en termes de fréquences pour encourager et soutenir la création de nouvelles chaînes de télévision thématiques orientées vers le développement notamment pour l'agriculture, la pêche, le tourisme l'élevage, l'éducation l'écologie, la santé, entre autres. ■

AIDA DIENE

Orange Money sonatel

promo nouveaux abonnés
abonnez-vous dès maintenant à Orange Money
et gagnez 100% de bonus crédit*

Chez Orange, nous savons que vous aimez les bonnes surprises, c'est pourquoi nous avons créé Orange Money !
Abonnez vous dès aujourd'hui et profitez de 100% de bonus crédit téléphonique et bénéficiez en plus de tous les autres avantages offerts aux clients déjà Orange Money :

- 100% de bonus lors du premier rechargement pour un nouveau client
- 10% de bonus pour tous vos achats chez Total
- 20% de bonus pour tout paiement de factures
- 10% de bonus pour chaque retrait de transfert d'argent pour le bénéficiaire
- transfert d'argent à 0F pour l'expéditeur

* +100% de bonus crédit téléphonique offert lors du 1er achat de crédit pour les nouveaux clients Orange Money

le portefeuille change avec Orange

service client 1441 - www.orange-money.sn

la vie change avec orange™

RECouvreMENT D'ARGENT DE DPW, MILLICOM ET SUNEOR

38,464 milliards réinvestis dans l'Éducation, la Santé

Dans sa politique de recouvrement de l'argent public, le gouvernement du Sénégal a obtenu 24,6 milliards de DPW, 2,498 milliards de la Suneor et 11,365 milliards de Millicom.

L'argent a permis de faire face à des charges importantes dans les secteurs de la santé et de l'éducation nationale, a expliqué, hier, le ministre de l'Économie et des Finances.



— ALIOU NGAMBY NDIAYE

On en sait maintenant un peu plus sur l'argent que les sociétés Dubai Port World, Millicom et Suneor ont versé à l'État du Sénégal et dont le montant est estimé à 38,464 milliards de FCFA. A l'occasion du vote de la loi de finance rectificative pour l'année 2013, le ministre de l'Économie et des Finances, Amadou Ba, a expliqué la destination de cet argent recouvré par

l'État du Sénégal. D'après ce dernier, cet argent a été investi dans des secteurs prioritaires tels que l'éducation et la santé. Sur ces 38,464 milliards, 24,600 milliards proviennent du ticket d'entrée pour la concession du terminal à conteneurs du Port de Dakar que la société DPW a payé. "Nous avons reçu de l'argent venant de DPW. DPW avait une convention avec l'État du Sénégal concernant une concession au Port autonome de Dakar. Il devait payer 54 milliards.

Après une mission de l'IGE, on s'est rendu compte qu'il a payé 30 milliards. Le complément de 24 milliards vient d'être payé après la mission de l'IGE. Le dossier est toujours pendant en justice parce que pour DPW, ces 24 milliards représentent 10% du capital que l'État devrait avoir dans les actions et l'État soutient le contraire", s'est expliqué, M. Ba, devant les parlementaires. Il s'y ajoute aussi 2,498 milliards FCFA que l'État a encaissés au titre de la quote-part

sur la plus-value de cession d'actifs et d'occupation d'un immeuble par la SONACOS. Ces deux montants ont permis, selon le ministre de l'Économie et des Finances, "de prendre en charge de nouvelles dépenses telles que la construction et l'équipement de bâtiments pour l'hébergement des étudiants des universités, l'équipement de la sûreté nationale, la construction du centre internationale de Diamniadio, la construction du lycée de Sandiara et des centres d'enseignement technique féminin". Pour la Suneor, elle doit à l'État du Sénégal, "dans le cadre d'une procédure contentieuse", 5 milliards de FCFA. Pour le moment, informe, Amadou Ba, elle n'a payé que 2,498 milliards de FCFA. Toujours, dans le cadre du financement de cet argent recouvré, 11,365 milliards proviennent de Millicom, titulaire de la deuxième licence de téléphonie au Sénégal.

Par ailleurs, cette loi de finances rectificative régularise 5 décrets d'avance. Contrairement à l'année dernière, le nombre de décrets d'avance est en baisse. Une situation que les députés de la majorité n'ont pas manqué de saluer. Mais, selon le député Thierno Bocoum, même si le gouvernement n'a fait recours qu'à 5 décrets d'avance, "ces décrets d'avance font plus de 84 milliards, contre 60 milliards pour tous les décrets d'avance pris par son prédécesseur en 2012. "Ces 85 milliards

intègrent la réserve de gestion et sont des crédits que vous aviez votés qu'on a répartis. Donc, il va rester 65 milliards mais intègre aussi ce qu'on a reçu de DPW et autres. Vous l'enlevez, vous verrez qu'il y a eu peu de décrets d'avance", répond le ministre, Amadou Ba. ■

CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION DE L'OIGNON

Un quota de 10 000 tonnes aux importateurs avant le gel des importations

Les producteurs, les importateurs d'oignons et le ministère du Commerce, de l'Entrepreneuriat et du Secteur informel, se sont réunis hier, à l'Agence de régulation des marchés, autour de la problématique de l'oignon. Il était question, selon les 3 parties, de préparer la prochaine campagne de commercialisation de l'oignon. Pour préparer cette campagne qui s'approche, le gouvernement a pris la décision de geler les importations d'oignon. Et cela, à partir du mois de février. Mais, en attendant le démarrage de cette campagne, où la production locale va commencer à être disponible sur le marché, à partir de la deuxième quinzaine du mois de février, l'État a fixé un quota pour l'importation de 10.000 tonnes à partir de janvier. "Depuis le mois d'octobre, on surveille le marché de l'oignon. Cette fois-ci, on a pris la décision d'attribuer, pour le mois de janvier, un quota de 10.000 tonnes suivant les parts de marché de chaque importateur. C'est un engagement pris depuis l'année passée et on a respecté l'engagement en service avec tous les sous-secteurs concernés", a soutenu, hier, le directeur général de l'Agence de régulation des marchés (ARM), Amadou Abdoul Sy, à l'issue de la rencontre. Selon M. Sy, cette décision du gouvernement vise à faciliter aux producteurs locaux l'écoulement de leurs productions. "Depuis l'ouverture du marché au mois d'août, il y a eu à peu près 80.000 tonnes importées ; ce qui représente une moyenne mensuelle de près de 16.000 tonnes, or la consommation du Sénégal est de 15.000 tonnes. La production locale a toujours assuré l'approvisionnement du marché local durant la période du mois de février au mois d'août. Cette année, tout le monde a vu qu'au niveau des surfaces emblavées, il y a eu des augmentations de plus de 1000 hectares dans la vallée mais aussi une augmentation dans les Niayes", poursuit, M. Sy.

En outre, pour la campagne de cette année, 200.000 tonnes sont attendues dans la vallée du fleuve Sénégal, selon les estimations faites par le DG de l'ARM. Il s'y ajoute la production dans la zone des Niayes où les surfaces emblavées ont connu une augmentation pour cette année. Même si les producteurs applaudissent cette mesure prise par les autorités, cela n'est pas du goût des importateurs. Mais, le porte parole de ces derniers, Doudou Cissé, si le gouvernement leur interdit d'importer pendant 7 mois, les producteurs locaux doivent vendre leurs productions aux importateurs. ■

A. NG. NDIAYE

A. NG. NDIAYE

APPLICATION NOUVEAU CODE GENERAL DES IMPOTS

L'État déclare 80 milliards de recettes perdues

Le processus de modernisation entamé par les nouvelles autorités risque d'entraîner un manque à gagner énorme à l'État du Sénégal. Dans cette option de modernisation, le gouvernement du Sénégal a lancé la réforme du Code général des douanes, mais surtout la réforme du

Code général des impôts et domaines". Selon le ministre de l'Économie et des Finances, Amadou Ba, qui faisait face aux parlementaires, "l'application du nouveau Code général des impôts va induire quelques manques à gagner". "Aujourd'hui, en termes de perte de recettes voulue par l'État, ce matin les

services me disaient que c'était près de 80 milliards de perte de recettes induite par le nouveau code général des impôts", a-t-il évoqué. Cependant, précise-t-il, ce chiffre n'est pas encore définitif, mais à partir du 31 décembre, il pourra donner de manière transparente les chiffres exacts. Ces pertes de recettes s'expliquent, selon le ministre, "rien que pour l'impôt sur les salaires, c'est 40 milliards que le gouvernement a injectés en termes de pouvoir d'achat". Il s'y ajoute, dans cette réforme qui risque de valoir 80 milliards de perte de recettes, poursuit-il, l'enlèvement du précompte sur

la TVA qui a permis de donner aux entreprises 20 milliards. Pour les revenus sur l'immobilier, le dernier sur la liste évoquée par Amadou Ba, "les taux de droits d'enregistrement passent de 15 à 10%". Et l'impôt de distribution passe de 6 paiements à 2 deux paiements dans l'année : janvier et juin pour solder". "C'est donc tout à fait normal de perdre des recettes, mais c'était voulu. C'était un coût qu'il fallait payer. C'est une réforme où tout le monde a gagné mais, naturellement, c'est un coût énorme pour l'État", conclut-il.

A. NG. NDIAYE

COMPTES DORMANTS AU SENEGAL

Amadou Ba confirme et évalue le stock à 1,6 milliard francs Cfa

Dans son édition d'hier, Enquête avait révélé que l'État du Sénégal est sur la piste de près de 4000 comptes créditeurs abandonnés par leurs propriétaires depuis plusieurs années et dont les montants sont même estimés entre 1 et 2 milliards de FCFA. Une information confirmée, hier, par le ministre de l'Économie et des Finances, Amadou Ba, à l'Assemblée nationale, à l'occasion du vote du projet de loi uniforme relatif au traitement des comptes dormants dans les livres des organismes financiers des États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Selon Amadou Ba, "au Sénégal, on est à peu près à 1,6 milliard de FCFA pour

près de 4000 comptes dormants". Avec cette nouvelle directive de l'UEMOA que le Sénégal vient d'adopter, hier, désormais, les sommes qui sont considérées comme étant dans des comptes dormants seront déposées au niveau de la Banque centrale qui les place, moyennant intérêt, pendant 30 ans. "Si à l'issue des 30 ans, personne ne se manifeste, les sommes vont être données à l'État auquel est ressortissant le propriétaire du compte", explique le ministre de l'Économie. Ainsi, Amadou Ba définit un compte dormant comme un compte sur lequel il n'y a eu aucune opération pendant 10 ans, un compte sur lequel le titulaire ne manifeste aucun signe. "Une personne

titulaire de plusieurs comptes, s'il mouvemente un seul compte, les comptes restants ne sont plus considérés comme comptes dormants. Quand vous avez un compte non mouvementé pendant 30 ans, c'est quand même dans des cas assez dramatiques. Il faut que le compte ne soit pas du tout mouvementé pendant plusieurs années pour être considéré comme un compte dormant", justifie-t-il.

Selon le rapport de la Commission de l'économie générale et des finances, "un recensement effectué par la BCEAO sur les avoirs dormants au sein de l'Union a permis de se rendre compte de l'ampleur du phénomène et du besoin de réguler



dans le but de préserver la sécurité juridique des organismes dépositaires et les intérêts des épargnants". Par ailleurs, le vote de ce projet de loi vient combler un vide juridique. Il permettra à l'État du Sénégal de mettre la main sur ces 4000 comptes dormants dont les propriétaires ne donnent plus signe de vie. ■

A. NG. NDIAYE

EN PRIVÉ AVEC NICOLAS MENHEIM, ARTISTE-COMPOSITEUR

“Mon combat pour retrouver la voix”

Voici dix ans que Nicolas Menhem, l'une des plus belles voix de la musique salsa sur le continent africain, est absent de la scène musicale. Depuis lors, l'interprète des tubes à succès “Sabador” et “Aïcha”, avec le groupe Africando, se bat en suivant des traitements, pour retrouver l'usage de ses cordes vocales et chanter à nouveau. Il s'est confié à *EnQuête*.

■ ALMAMI CAMARA

Que devient Nicolas Menheim ?

Socialement et humainement, je suis en vie. Par contre, professionnellement, je suis en léthargie, comme vous le constatez quand je parle. J'ai perdu la voix depuis 2002. J'ai chanté jusqu'en 2004. Par la suite, j'ai eu des problèmes de voix. J'ai essayé de me faire traiter par des spécialistes de la place, mais cela n'a pas donné les résultats escomptés. J'ai été à Cuba, en 2007. Le ministre Cheikh Tidiane Gadio avait donné des instructions pour me faire hospitaliser à Cuba où j'ai suivi des traitements. A l'époque, c'est le président Macky Sall qui était Premier ministre. Et c'est lui qui avait financé la grande partie des soins. Finalement, je ne suis pas resté le temps nécessaire. Faute de moyens. Je suis revenu et il n'y a pas eu de suite. En principe, je devais récupérer les thyroïdes. Hormis cela, il n'y a pas eu de problème au niveau des cordes vocales. Seulement, il y avait des perturbations au niveau des bandes ventriculaires. C'est à dire que les fausses cordes vocales essaient de se substituer aux vraies cordes vocales. Alors qu'elles n'ont pas la force de maintenir la hauteur du son. C'est donc là que se trouve le problème. Ils m'ont dit : “Tu vas faire une rééducation. En attendant, il faut prendre des comprimés”. Ça n'a pas marché. Mais, il y a mon ami Ismaël Lô qui m'a recommandé d'aller voir le docteur Gérard Fain en France. Un spécialiste en voix. C'est aussi un professeur en ORL et ancien chanteur d'opéra. Je crois qu'il doit pouvoir trouver où le bât blesse, pour éventuellement l'éradiquer. Maintenant, je me prépare à aller en France, pour rencontrer le Dr Fain, comme Ismaël Lô me l'a suggéré, à l'occasion de l'assemblée générale des artistes sur les droits voisins au King Fahd Palace.

Comment ce désagrément vocal vous est-il arrivé ?

Un soir, je jouais au Djolof. Après le spectacle, une dame est venue me dire “Nicolas, j'ai senti du changement dans ta voix qui me semblait lourde”. Je lui ai répondu que je faisais beaucoup d'efforts, pour chanter. Ce qui n'est pas normal. Je ne dois pas faire d'effort pour chanter. Deux jours après, la voix est partie.

Est-ce que vous associez cet incident à des pratiques mystiques ?

Non. Ce n'est pas mon avis. On peut croire au mystique, parce que ce sont des choses qui arrivent. Mais, il faut d'abord l'apport personnel. C'est-à-dire: “Aide-toi, le ciel t'aidera”. Quand Dieu a créé le prophète Mouhamad (PSL), il pouvait le protéger contre tout, après avoir fait de lui le meilleur des hommes, le plus beau et le plus fort. Mais, il l'a laissé affron-



ter plusieurs épreuves. Dieu a dit : “C'est un humain. Je le laisse agir avec sa pensée”. Les animaux ont leur instinct et les humains ont la pensée pour faire leur choix. Le prophète a choisi la voie de la foi. Il s'est battu. La citation dit : “A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire”. Personnellement, je ne crois pas trop au mystique. Et j'ai été voir des docteurs, quand j'ai perdu la voix.

Espérez-vous chanter à nouveau ?

Ah oui. La chanson, c'est ma vie. Tout le temps que je suis resté sans chanter, j'ai beaucoup composé et écrit des musiques. Je joue un peu le clavier pour l'harmonie et la succession des notes. Je joue aussi à la percussion. Je voudrais donner du plaisir à mes amis qui m'adorent tant.

Quelles sont vos activités aujourd'hui ?

Je suis toujours dans le showbiz. Je produis des orchestres. Maintenant, je travaille dans un endroit de la place. Je compte faire venir des groupes qui vont tourner dans le pays. Je reste toujours dans l'activité musicale.

Pourquoi aviez-vous quitté Africando ?

J'ai quitté Africando à un moment donné, parce que j'avais monté mon groupe le Super Sabador ici au Sénégal. Souvent, il y avait des coïncidences au niveau des dates. Il arrivait, avec Africando, qu'on t'envoie un billet d'avion deux ou trois jours avant pour te dire que tu dois te rendre à tel endroit pour un contrat. Alors que moi, j'aurais préféré qu'on m'informe au moins un mois auparavant, pour

pouvoir planifier les différentes dates entre les deux groupes. Par la suite, j'ai préféré me retirer d'Africando pour me consacrer au Super Sabador. Mais cela n'a pas empêché le producteur de m'appeler pour rejoindre Africando à Tunis, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la CAN, en 2004. Pour le concert sur l'eau potable en Côte d'Ivoire, j'étais avec Médoune Diallo, Ronie Barro. C'est là où j'en suis avec Africando. Mais, comme je n'ai pas encore retrouvé totalement la voix, je suis resté un peu à l'écart.

Cela veut-il dire que vous continuez à percevoir vos droits avec Africando ?

La SACEM (ndlr : Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) nous envoie nos droits directement. Il y a certes un prélèvement de 5%, mais je suis toujours confronté à un problème avec le BSDA (ndlr : Bureau sénégalais des droits d'auteur) au Sénégal. J'ai beaucoup d'espoir avec Mounirou Sy qui est animé de bonnes intentions pour la communauté des artistes. Mais, je ne vois pas encore le résultat escompté. Ce n'est pas tous les artistes qui trouvent leur compte. Il y a un véritable problème de répartition au niveau du BSDA. Je vois mes chansons qui passent régulièrement à la radio et à la télévision, mais on ne le mentionne jamais dans ma fiche de paye. Il y a un véritable problème. Il faut appeler le chat par son nom. Je ne suis pas le genre à râler tout le temps. Mais, il est temps qu'on parle du fond du problème. Il y a un problème au niveau de la répartition des droits et je le ferai savoir au moment venu.

Que vaut aujourd'hui le BSDA, avec la nouvelle société de gestion des droits collectifs ?

Le BSDA est encore notre maison et nous sommes tous des sociétaires. Il était temps qu'on ait une maison parallèle, pour les droits voisins et une répartition équitable. Au niveau de la France, il y a la SACEM et tant d'autres structures, pour la gestion et la répartition des droits. Cela existe aussi dans plusieurs pays africains. Au Sénégal, des gens se sont battus pour que cela soit effectif.

N'avez-vous pas l'impression que cette nouvelle société de gestion est partie sur la base de la division ?

C'est tout à fait normal. Comme toute société qui commence, il y a toujours des divergences. Tout le monde ne peut pas avoir la même opinion par rapport à un sujet commun. C'est pareil pour la politique et le sport. A l'état embryonnaire, la société est susceptible de connaître des divisions et des divergences. J'ai été étonné d'entendre dire que les musiciens sont privilégiés, parce qu'ils paraissent plus nombreux. Cela ne se discute pas. Que vous soyez dix ou mille, ce n'est pas notre problème. L'essentiel est que les gens soient rémunérés à juste titre. Ce n'est un problème de nombre, mais d'efficacité. On a vu une équipe de football jouer à dix et battre l'adversaire avec onze joueurs. C'est l'efficacité qui compte. Il faut qu'on soit au dessus de certains problèmes, ça nous retarde. Quand je pense que certains voulaient même incriminer le ministre de la Culture. Ce sont des gens qui ne comprennent rien du tout. La création de la nouvelle société de gestion est de l'intérêt de tous les artistes, sans aucune forme de discrimination. Nous avons intérêt à ce que cette société de gestion soit consolidée.

Pour revenir à votre carrière, quelle est votre plus grande récompense avec Africando ?

On a eu un disque d'or avec le concert du Zénith pour l'album Martina.

Quels sont vos projets ?

Je veux me faire traiter d'abord pour retrouver la plénitude de ma voix. Parce que j'ai la musique dans le cœur et beaucoup de choses à prouver. Il me faut un album en solo de grande envergure. Et cela demande du travail. Je m'y attelle matin et soir, depuis mon absence de la scène musicale. Je veux construire un centre de loisirs, au niveau de Fatick, ma ville natale. Je veux y former des jeunes et que d'autres puissent s'y épanouir, dans une diversité culturelle. Je pense qu'un centre de loisirs et de sports est très important à Fatick. C'est mon objectif. ■

NOTE DE LECTURE

“Mbourourou Mbarara”, d'Abdourahmane Ngaidé

Mi essai, mi carnet de pérégrinations fictives (ou pas tant que ça), le dernier opus du “Ndakarologue en Sénégalologie” (et historien à la ville) Abdourahmane Ngaidé est décidément un drôle de livre, à l'image du “Mbourourou Mbarara” qu'il dépeint avec esprit et humour.

“Mbourourou Mbarara”, paru récemment aux Éditions Le Nègre International, est un ouvrage atypique dans le paysage littéraire sénégalais. Bizarre, parfois franchement déroutant, il se lit pourtant avec une alacrité qui frise la gourmandise, tellement les boutades, à l'image d'une tête pleine de poux, dont il est infesté, parlent à nos propensions respectives à la Schadenfreude... pour ne pas dire au masochisme.

Véritable satire d'une culture galopante de l'oralité, faite d'onomatopées, de “négrologismes” et d'ébahissements divers et bruyants devant un bordel magnifique dépeignant assez justement le Ndakaaru* d'aujourd'hui, l'opus peut sans conteste se réclamer de l'école du regretté “Cafard libéré” ou, plus récemment, du “P'tit railleur sénégalais”.

Il s'agit donc, au fil des pages, de se laisser emporter par le récit pétillant et rythmé d'un narrateur se confondant sans complexe à l'auteur, alors qu'assis à la terrasse rouge d'un café populaire, il se désole du comportement incohérent de ses concitoyens. Par chapitres, il consigne ainsi les nombreuses discussions qu'il entretient avec ses amis (et pas que ses amis, à son grand dam)... L'ensemble, malgré l'amusement des plus total qu'il suscite chez le moins tognkat** d'entre nous, n'en épargne pas pour autant les ego.

Tranches de vie rocambolesques et, parfois, scandaleuses, propos outranciers, exagérations comiques, curiosités mal placées et autres “mêles-toi-de-ce-qui-ne-te-regarde-pas” quotidiens des Sénégalais sont ainsi disséqués, analysés, comparés, mais surtout fidèlement rapportés par Abdourahmane Ngaidé, dans un français aromatisé de perles de wolof qui vous arrachent des “Èskéy!” d'admiration.

Abdourahmane Ngaidé est un Sénégalais d'origine mauritanienne, revenu au pays, à la suite des malheureux événements de 1989. Hier réfugié, il est aujourd'hui professeur d'histoire à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). 148 pages pour un superbe livre de chevet aux fausses allures de dédales des mots et des mœurs (et bien plus) ! ■

SOPHIANE BENGELOUN

* : Dakar

** : moqueur

MOTS FLÉCHÉS • N°879(FORCE 3)

LÉSION DUE AU FROID	AMIE DES BÊTES	ANIMÉ	ATTRAPÉ	CIRCONFÉRENCE
INCAPACITÉ	PARTI	HOMME DE BARRE	PAREIL	AVANT RÉ
COURTE ÉPÉE DES ROMAINS				MATIÈRE À BIJOU
IL RELÈVE LE PLAT				COUVERTES DE FLOCONS
		VIRIL		
		DÉMONSTRATIF SINGULIER		MONSIEUR ANONYME
COURS À APPRENDRE			VRAIMENT PAS DOUÉ	
DÉCHIFFRÉ			VAGUE HUMAINE	
	COMMENCE UN CHANT			
	FAIT UN CADEAU			
VIANDE À ENFOURNER			BALLE À REMETTRE	
PARTIE D'ÉGLISE			GARDÉE SECRÈTE	MAGNIFIQUES
		RENFORCES		
		ENSABLER		
RIVIÈRE DE LOZÈRE	PASSIONNÉ		COLLE FORTE	
	BAVARD AU TRIBUNAL		PARTIE SUPÉRIEURE DU TRONC	
		CHAUDE PÉRIODE		PAS PRESSÉE
		OUBLIÉ		
BÉCANE			APPELÉ DE LOIN	
REFUS À LONDRES			DÉTERMINA LE POIDS	
	OBLIGER			
	CENTIÈME D'HECTARE			
COMPARTIMENT				NOTA BENE
CÂLINE				MOT DE NÉGATION
APRÈS UN NUMÉRO DANS UNE ADRESSE		ORIENTÉES		

Solutions

MOT FLÉCHÉ N°877

T	O	U	F	B					
J	A	M	B	O	N	N	E	A	U
P	U	E	R	A	R	C	S		
R	E	G	I	M	E	S	C		
A	U	E	X	A	M	E	N		
B	L	E	S	S	E	A	L	U	
O	T	A	R	A	C	E	E		
L	E	V	A	C	H	E	R	E	
L	I	C	O	N	E	R	E		
C	L	O	U	S	B	E	E	S	
T	R	E	F	L	E	O			
T	A	I	E	L	I	S	T	E	
M	E	R	L	I	N	O	U		
R	E	R	A	R	D	E	U	R	
R	E	A	C	T	E	U	R	S	

SUDOKU N°574

3	1	8	7	2	9	4	6	5
6	9	4	5	3	8	1	7	2
5	7	2	4	6	1	3	9	8
4	5	9	3	7	2	6	8	1
2	3	7	1	8	6	9	5	4
1	8	6	9	5	4	2	3	7
9	2	3	8	4	7	5	1	6
7	6	1	2	9	5	8	4	3
8	4	5	6	1	3	7	2	9

SUDOKU N°575

8		7			9	6		2
	5			7				8
	2							1
		6	7		1			
3	1	9	2	6				
				3	5			
				1		2		
7		5	3			4	1	8
			8					

MOTS MELÉS • 556

Trouaille ingénieuse

ASTUCE

horoscope

Bélier

☼ Relationnel : sociable, ouvert et pétillant, vous aurez hâte de retrouver vos amis ou vos proches pour fêter la croisée des deux années. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : aujourd'hui, vous saurez faire abstraction de tout. ♣ Bien-être : vif, dynamique et gai.

Taureau

☼ Relationnel : pour certains, vous opterez pour une sortie entre amis ou une soirée en famille. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : ce mardi sera parfait pour prendre des contacts ou chercher à élargir vos compétences. ♣ Bien-être : vous afficherez une belle énergie.

Gémeaux

☼ Relationnel : si vous avez envie de marquer un break ou si vous désirez changer d'air vos amis ou certaines de vos relations vous y aideront. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : belle journée pour casser votre rythme de travail ou de vie. ♣ Bien-être : vous serez assez sensible à votre environnement alors optez pour une ambiance décontractée !

Cancer

☼ Relationnel : les astres vous permettront de vous rapprocher de personnes que vous aimez ou de votre partenaire. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : aujourd'hui, les autres tiendront une place de choix dans l'organisation de vos projets. ♣ Bien-être : vous aurez besoin d'échanges et donc de vous ouvrir aux autres.

Lion

☼ Relationnel : quoi que vous ayez prévu pour la Saint Sylvestre, vous miserez sur la douceur et la bonne humeur. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : vous aurez plus que jamais envie d'avancer à votre rythme. ♣ Bien-être : vous aspirerez à la détente.

Vierge

☼ Relationnel : pour une fois, c'est la passion qui guidera vos pas. Pour certains natifs, vous aurez besoin de partager. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : vous aurez à cœur d'avancer dans vos projets. ♣ Bien-être : vous serez vif et pétillant.

Balance

☼ Relationnel : vous aurez envie de vous retrouver en famille. Pour certains, vous serez plus sélectif dans le choix de vos convives ou amis. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : plus que jamais, vous aurez besoin d'évoluer dans un environnement structuré et organisé. ♣ Bien-être : pensez à faire une pause, histoire d'être en forme pour la veiller.

Scorpion

☼ Relationnel : aujourd'hui, vous privilégiez vos relations avec vos amis. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : vous serez amené à multiplier les démarches ou les actions. ♣ Bien-être : l'arrivée de la nouvelle année vous mettra dans tous vos états.

Sagittaire

☼ Relationnel : la Saint Sylvestre vous donnera l'occasion d'exprimer vos émotions et vos sentiments. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : ce sera une journée intéressante qui vous verra repousser vos limites et prendre des risques. ♣ Bien-être : attention à ne pas surestimer de vos forces.

Capricorne

☼ Relationnel : les astres vous pousseront à vous ouvrir aux autres et donc à accepter une invitation ou une sortie. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : ce mardi sera une journée intense dont vous pourriez bien vous souvenir longtemps. ♣ Bien-être : du stress et même un peu d'anxiété. Respirez !

Verseau

☼ Relationnel : c'est dans l'intimité que vous désirez passer cette Saint Sylvestre. Ainsi, vous privilégiez la famille ou les proches. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : un peu moins dynamique, vous aurez tendance à vous laisser porter par les événements. ♣ Bien-être : vous aspirerez à passer une soirée tranquille et vous ne ferez aucune folie.

Poissons

☼ Relationnel : cette Saint Sylvestre vous verra privilégier les amis. ☺ Quotidien / Boulot / Argent : ce mardi vous verra réfléchir à vos projets à venir. ♣ Bien-être : les autres auront une certaine influence sur vous, et ce, en bien comme en mal.

MOTS MELÉS • N°557

Nuage de beau temps

AIEUL	EVASIVE	PENSEUR
ALLUMER	FROISSE	REDOUTE
BRILLER	HEBERGE	RETABLIR
CHIANTI	JONCTION	SEDATIVE
COUVEUSE	JOUABLE	TRIER
DORLOTE	LUISANTE	VIOLENCE
EMIETTE	MISSION	VOIRE
EMIGRER	ONGLE	VROMBIR

C	O	U	V	E	U	S	E	R	I	B	M	O	R	V
J	H	R	E	V	S	N	J	T	E	E	C	L	E	F
O	E	E	T	I	E	O	O	C	T	I	U	B	R	E
N	B	T	O	S	D	I	U	N	H	E	R	O	G	C
C	E	A	L	A	S	A	U	I	I	T	I	N		
T	R	B	R	V	T	S	B	A	L	S	A	M	M	E
I	G	L	O	E	I	I	L	L	S	M	U	N	E	L
O	E	I	D	U	V	M	E	E	L	G	N	O	T	O
N	R	R	L	L	E	R	E	M	U	L	L	A	U	I
E	T	U	O	D	E	R	U	E	S	N	E	P	S	V

LES RÉACTIONS À LA SORTIE DE SIDY LAMINE NIASSE

Vague d'indignation et vague d'hypocrisie



On peut être en accord ou en désaccord avec Sidy Lamine sur tout ou partie de sa "sortie" avec Ndèye Astou Guèye.

fragilisation de leur régime qu'une simple émission Tv pourrait déstabiliser, je retiens la fâcheuse habitude qu'ils ont de ne voir et juger les choses

N'est-ce pas sur le podium de Sidy Lamine que ses pourfendeurs d'aujourd'hui se rassemblaient pour lui tresser des lauriers et le porter en triomphe tout en vouant Abdoulaye Wade aux gémonies ?

Mon propos ne porte pas sur cela dans la mesure où Sidy convoque la liberté d'opinion et d'expression consacrée par notre constitution pour projeter son regard sur la situation de notre pays. Mon propos ne porte pas non plus sur le droit de ses pourfendeurs de lui porter la contradiction, pour les mêmes raisons. Mon propos porte plutôt sur la vague d'indignation hypocrite soulevée par cette sortie du côté des tenants du pouvoir qui la qualifient de "mission de déstabilisation du pays".

Outre que cette caractérisation, extrémiste à tous égards, renseigne sur leur propre perception de l'état de

et les phénomènes qu'à partir du prisme déformant de leurs intérêts étroits.

Qu'a dit ou fait Sidy Lamine en direction de Macky Sall et son régime qu'il n'a dit ou fait en direction de Abdoulaye Wade et de son régime usant de sa liberté d'expression ? Reprenons les articles de presse et les images d'archives. N'est-ce pas sur le podium de Sidy Lamine que ses pourfendeurs d'aujourd'hui se rassemblaient pour lui tresser des lauriers et le porter en triomphe tout en vouant Abdoulaye Wade aux gémonies ? Ceci ne date pas du siècle dernier ni de la dernière décennie pour que l'oubli

puisse s'installer. Le 19 mars 2011 est encore frais dans les mémoires. De même qu'en son temps, alors que j'étais du côté du pouvoir, je m'étais élevé contre toute velléité de représ-

Dans quel siècle ou dans quel pays se croient ceux qui confondent le Président de la République au monarque de droit divin ?

sion contre ceux qui ne faisaient qu'exercer leur droit à la critique, de même je m'élève aujourd'hui contre les va-t-en guerre (qui ne vont d'ailleurs jamais à la guerre préférant que d'autres y aillent à leur place) qui s'exercent au métier de dictateurs.

Dans quel siècle ou dans quel pays se croient ceux qui confondent le Président de la République au monarque de droit divin ? Le Président de la République, fût-il élu par 99,99% des électeurs, sera critiqué aujourd'hui et demain par tout citoyen qui estime devoir le critiquer.

Il paraît que Sidy Lamine serait à la solde de gens "qui tentent de protéger ou de couvrir les pilliers de deniers publics, aujourd'hui auditionnés et maintenus en détention pour les besoins d'une enquête judiciaire, libre et indépendante sur l'enrichissement illicite". Allons donc ! Vous décrêtez que ceux qui sont détenus sont des pilliers de deniers publics avant même que leur culpabilité ne soit établie. Ensuite, vous trouvez juste que ces personnes qui clament pourtant leur innocence urbi et orbi, soient néanmoins jetées en prison quitte à ce qu'on aille ensuite parcourir le monde aux frais du contribuable pour chercher des preuves de leur culpabilité et, dans le même temps, vous trouvez criminel qu'un citoyen demande des explications au Président de la République élu qui, de son propre gré, a dressé son patrimoine propre devant l'autorité compétente. Ça sent l'hypocrisie et la courtoisie politique à cent lieux.

Respect des institutions, stabilité

du pays ou trouble à l'ordre public. L'on préserve les deux premiers et se prémunit du troisième en gouvernant par la vérité et la justice autant que nos capacités humaines énormes mais en même temps limitées nous le permettent. Dans l'humilité. Si vous gouvernez par le parti pris, l'iniquité et l'arrogance, vous serez attaqués, critiqués et finirez par être renversés. Que ceux qui poussent Macky dans cette voie songent à Pharaon, à Hitler ou encore, plus près de nous, à Mobutu ou au régime raciste d'Afrique du Sud.

Je le disais à haute et intelligible voie sous Wade, je le répète sous Macky Sall. Ce pays et ce peuple n'accepteront jamais d'être gouvernés dans l'arrogance et la dictature. Quiconque s'y engagera finira tôt ou tard, par perdre la partie. Inéluçablement.

L'espèce prédatrice qui avait précipité la chute de Wade est venue aujourd'hui s'agglutiner, à la manière des abeilles, autour de Macky Sall. Ils ont en bandoulière le pari pascalien version politicienne. Quand je gagne, je gagne tout (prébendes et positions), quand je perds, je ne perds rien (le prince, destitué, n'a plus le pouvoir pour me sanctionner).

De quelque bord politique que nous

L'espèce prédatrice qui avait précipité la chute de Wade est venue aujourd'hui s'agglutiner, à la manière des abeilles, autour de Macky Sall. Ils ont en bandoulière le pari pascalien version politicienne.

puissions nous trouver, nous devons tous refuser de laisser le pays tomber dans l'escarcelle de cette espèce. Le Président Sall en tête. ■

MAMADOU DIOP DECROIX,
DÉPUTÉ NON INSCRIT À L'ASSEMBLÉE
NATIONALE
DAKAR, LE 29 DÉCEMBRE 2013

Le maître-chanteur qui chante faux !

L'homme à la télé s'est fait encore remarquer par des attaques perfides contre le régime. Depuis le début de la seconde alternance, le PDG du groupe de presse Walfadri n'a cessé de décocher des flèches empoisonnées à l'endroit des autorités ; ses cibles préférées : le président de la République et celui de l'Assemblée nationale. Il est de notoriété publique que chaque fois que l'homme est fauché, il se tourne vers son arme favorite, le chantage. Cette fois-ci, il a élargi son champ de tir en s'en prenant à l'Eglise catholique. Pour quelqu'un qui prétend être un "Mollah", cela peut surprendre ; les

communautés religieuses musulmane et chrétienne ont toujours vécu en harmonie au Sénégal, il ne faudrait pas qu'un individu à la démarche satanique vienne troubler cette quiétude. "Si on lui donne un milliard, il se tait.", dit-on. Il est bien cher, le Mollah, mais il ne recevra rien du tout !

Voilà quelqu'un qui ne peut pas se faire à l'idée que Macky Sall est le président de la République du Sénégal. Ignore-t-il, lui le religieux, que l'autorité est conférée par Dieu ? Sa haine perverse et gratuite l'empêche de voir la réalité. "Je suis sur les traces de Serigne Touba. Je marche avec les

saints. Dans ce monde comme dans l'autre, je vais vers le Prophète", a-t-il dit. Sornettes ! Entre lui et Serigne Touba, c'est comme le jour et la nuit. Il ignore jusqu'à l'histoire de Serigne Touba, avec cet anachronisme grossier qui le fait convoquer par Faidherbe.

Cet homme a la manie de parler de choses qu'il ignore, comme le dit l'Eglise. On se souvient de sa défense, bec et ongles, du Monument de la Renaissance sur le plan religieux, du débat à Sud-Fm avec Oustaz Alioune Sall sur les poignées de main, où il a fini par prendre la tangente. Sa sortie est mal vue par tous les esprits de bon

sens, tous sauf le Pds, pour qui c'est une aubaine de parler de la traque des biens mal acquis, mais seuls ceux qui n'ont pas la conscience tranquille applaudissent. Voudraient-ils rester impunis, avec cet milliard indument acquis ? Dans quel pays du monde pareille chose existe-t-elle ? Je ne suis pas "dieundable", dit-il. Nous, on voudrait bien le croire ! Le PDS en tout cas est riche, très riche...C'est tout juste si cet homme n'appelle pas à l'insurrection et à la destruction de la cohésion nationale et c'est en cela que ses propos sont condamnables. ■

YATMA DIEYE,
PROFESSEUR D'ANGLAIS, RUFISQUE

DISCOURS DE FIN D'ANNÉE
À LA NATION

**Lettre ouverte au
Président de la
République**

Excellence,
Encore, une autre année s'achève sans que nous puissions apporter la moindre assistance aux malades mentaux errants à travers tout le pays, dans des conditions extrêmement difficiles. Ceci, par la faute seulement aujourd'hui de votre Gouvernement qui tarde à s'occuper réellement de ce grave phénomène social dont l'ampleur prend de plus en plus des proportions inquiétantes. En effet, outre l'insécurité qu'il représente pour l'ensemble de la population, ce vaste fléau national ternissant l'image même du Sénégal, a depuis très longtemps fini de mettre à nu, notre manque de solidarité pour rendre à ces concitoyens défavorisés, leur dignité humaine. C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, tout dernièrement, dans une déclaration rendue publique, nous vous avons tenu comme étant le principal responsable, en tant que Président de la République, Gardien de la Constitution, de leur situation, pire que l'apartheid, aboli en Afrique du sud, et sur laquelle nous vous attendons, encore, impatiemment.

Excellence, le lundi 16 décembre 2013, à travers une correspondance, nous avons répondu favorablement à votre appel au dialogue autour de l'essentiel et nous sommes toujours à l'écoute par rapport à la programmation de notre audience, devenue maintenant un droit inaliénable pour ces malades mentaux errants et leurs milliers de familles, tous, souffrant en silence. C'est pourquoi, à l'occasion de votre rituel discours de fin d'année à la Nation, prévu ce mardi 31 décembre 2013, nous vous prions solennellement de bien vouloir rassurer le peuple sénégalais en évoquant les solutions idoines, susceptibles de résoudre efficacement ce vaste phénomène national.

Il s'agit notamment de : la tenue d'un Conseil interministériel consacré à ces personnes abandonnées à elles-mêmes dans les rues ; l'ouverture du Centre national d'encadrement et de traitement de Kaolack, exclusivement construit, sous notre demande avec le régime du Président Abdoulaye WADE, pour la prise en charge totale et gratuite ainsi que la réinsertion sociale des malades mentaux errants ; la signature indispensable d'une Convention de partenariat entre le ministère de la Santé et de l'Action sociale et notre Association pour la gestion de cette nouvelle structure qui nous revient totalement de droit, en tant qu'initiateurs et bénéficiaires ; la création d'un Fonds de solidarité destiné à cette couche si vulnérable ; la mise en place d'une Commission nationale regroupant tous les ministères, institutions et organisations, concernés par ce phénomène ; etc.

Espérant une prompte satisfaction de nos attentes et vous souhaitant une agréable année 2014, veuillez agréer, Excellence, l'expression de notre considération distinguée. ■

Rufisque, le 28 décembre 2013

ANSOUMANA DIONE,
Président de l'Association sénégalaise
pour le suivi et l'assistance aux malades
mentaux (ASSAMM)

FOOT - OLYMPIQUE DE MARSEILLE

Quel avenir pour Diawara ?

Souleymane Diawara, 35 ans, est en fin de contrat à la fin de la saison avec l'OM. Le club phocéen n'est pas pressé de prolonger son défenseur central.

Souleymane Diawara est un titulaire indiscutable à l'OM depuis le début de la saison. Le défenseur central marseillais ne sait pourtant pas de quoi sera fait son avenir. L'ex-Bordelais est en fin de contrat à Marseille en juin 2014 et aucune discussion pour une éventuelle prolongation de contrat n'a été engagée. Diawara est dans le flou.

Pas la priorité de l'om

Du côté de l'OM, prolonger et conserver Diawara ne semble pas être une priorité. "On a le temps d'y penser", explique à La Provence

une source au sein du club au sujet d'une prolongation de l'international sénégalais. L'OM a d'autres cas plus urgents à traiter pour le moment, comme celui de Jordan Ayew, Steve Mandanda ou encore Mathieu Valbuena. Tous sont susceptibles de quitter l'OM lors du mercato hivernal ou l'été prochain. Diawara, lui, est libre de signer dans le club de son choix dès le 1er janvier 2014...

Titulaire indiscutable mais...

Souleymane Diawara n'avait pas hésité, lorsque les résultats de l'OM

étaient très poussifs, à prendre la parole. "Il y a des comportements qui m'énervent, je ne veux citer personne mais il faut vite rectifier le tir. Sinon ça va péter". L'international sénégalais n'avait d'ailleurs pas hésité à traduire la défaite face à Nantes (0-2) courant décembre de "une faute professionnelle". Le lendemain matin, Élie Baup était remercié par Vincent Labrune. Diawara a quant à lui conservé la confiance de José Anigo qui l'a maintenu à son poste de titulaire. ■

(LE10SPORT.COM)



REVUE TOUT TERRAIN

AMICAL

La Catalogne cartonne le Cap-Vert !

La sélection de Catalogne, composée notamment de Piqué, Alba, Busquets ou Cesc, recevait au Camp Nou le Cap-Vert à l'occasion d'un match amical. L'écurie coachée par l'ancien Monégasque Gerard Lopez l'a emporté (4-1). Le buteur de l'Espanyol Barcelone Sergio Garcia s'est offert un doublé (15e, 17e), Bojan (19e) et Oriol Riera (63e) inscrivant les autres buts catalans. Une belle réaction après l'ouverture du score des Requins Bleus Djaniny (10e)

MONACO

Lacina Traoré devrait signer

Annoncé toujours plus proche de l'AS Monaco, Lacina Traoré devrait bel et bien rejoindre le club de la Principauté lors du mercato d'hiver. D'après la presse ivoirienne, l'attaquant de l'Anzhi Makhachkala devrait s'engager pour un contrat de cinq ans en faveur des Rouge et Blanc. Reste à savoir quel sort sera ensuite réservé à l'éléphant, dans un secteur offensif où Falcao fait figure de titulaire indiscutable et qu'Emmanuel Rivière a retrouvé son efficacité cette saison.

BALLON DE PLOMB

Thauvin nommé !

Comme chaque année, Les Cahiers du football ont dévoilé la liste des nommés pour le Ballon de plomb 2013. Trois Marseillais ou ex-Marseillais ont retenu l'attention : l'attaquant Jordan Ayew, le milieu Joey Barton et le milieu offensif Florian Thauvin. Ils sont accompagnés par David Bellion, Alou Diarra et Florian Marange.

JUVE

Une offre de taille pour Nani

Annoncé sur les tablettes de la Juventus Turin ces derniers jours, Nani (27 ans, 8 matchs en Premier League) pourrait rapidement prendre la direction du

Piémont. Selon le Daily Mirror, les Bianconeri auraient formulé une offre de 21 millions d'euros pour le milieu offensif de Manchester United. Une offre de taille qui devrait convaincre les Red Devils de le libérer dès cet hiver.

PSG

L'agent de Pastore dément tout départ

Alors que Javier Pastore (24 ans, 12 matchs en Ligue 1 cette saison) a toujours nié vouloir quitter le PSG, son agent Marcelo Simonian est monté au créneau à son tour pour démentir les rumeurs l'annonçant partant pour l'Italie, et l'AS Rome en particulier. "Javier Pastore ne partira pas du PSG, il n'est pas sur le marché. Mais le club qui le veut devra transmettre une offre colossale à Nasser Al-Khelaïfi", a-t-il dans les colonnes de TMW. "Avec Laurent Blanc, tout va bien. Il a mis en place un milieu de terrain à trois et l'équipe est en train de faire de très grandes choses en ce moment. Pour le moment, Javier Pastore n'a pas encore sa place dans l'entrejeu parisien car Laurent Blanc a déjà mis en place son équipe. Mais il travaille et continue à le faire pour retrouver sa place", a ajouté Simonian. Pastore va devoir cravacher pour retrouver une place dans l'entrejeu parisien.

LIVERPOOL

Cissokho visé par Naples

Après avoir pris Anthony Réveillère à droite, Naples souhaiterait renforcer l'aile gauche de sa défense. Deux joueurs seraient dans le viseur : Luca Antonelli (26 ans, 11 matchs en Serie A cette saison) qui évolue au Genoa, et Aly Cissokho (26 ans, 6 matchs en Premier League cette saison). Prêté par le FC Valence, l'ancien Lyonnais n'a pas réussi à s'imposer à Liverpool.

MILAN

Balotelli veut partir

Samedi, l'AC Milan a affirmé ne pas avoir l'intention de vendre son attaquant Mario Balotelli (23 ans, 12 matchs et 6 buts en Serie A cette saison) cet hiver. Mais de son côté, l'attaquant italien ne l'entend visiblement pas de cette oreille, de l'aveu de son

agent Mino Raiola. "Mario désire quitter Milan en janvier. Nous ne savons pas encore où il va aller, nous étudions différentes possibilités. Chelsea ? C'est une option, mais il n'y a pas eu d'offres et je ne peux pas faire de commentaires à ce sujet", a lancé Raiola dans les colonnes du quotidien The National. Balotelli avait été recruté il y a un an à Manchester City contre 20 millions d'euros. Son contrat court jusqu'en 2017.

TRANSFERT

Cissé à Bastia, c'est fait

Djibril Cissé signera ce mardi un contrat de 18 mois avec Bastia. Le Kuban Krasnodar (D1 russe) et l'attaquant de 32 ans se sont entendus lundi sur les conditions de la résiliation du contrat de six mois qui les liait. Cissé retrouvera donc la Ligue 1 cinq ans et demi après l'avoir quittée avec l'objectif de dépasser la barre des cent buts.

ESPAGNE

Barcelone bloque le départ d'un joueur

Apparu en équipe première il y a quelques années, Cristian Tello a toujours été considéré comme un joueur utile dans la rotation de l'effectif. Titularisé à deux reprises en cette première partie de saison, l'ailier espagnol s'est ensuite contenté de quelques apparitions. Auteur d'un petit but en Ligue des champions, l'attaquant âgé de 22 ans est annoncé sur le départ depuis plusieurs semaines. Selon les informations de Mundo Deportivo, le Barça a mis son veto au départ de Cristian Tello cet hiver. Et cela, malgré les intérêts assez forts du FC Valence et de Liverpool, qui aimerait imiter Everton qui est parvenu à enrôler Gerard Deulofeu lors du mercato estival. La porte semble toutefois toujours ouverte pour un départ l'été prochain.

LYON

Gonalons à Naples, ce serait fait !

Le Napoli aurait bouclé le dossier Maxime Gonalons. La Gazzetta dello Sport, qui relate l'évolution de l'affaire depuis déjà quelques semaines, a donc

fait plus que citer une simple indemnité transférée dans son édition du jour. Selon le quotidien transalpin, Gonalons à Naples, "c'est fait", tout simplement. L'OL récolterait 12 M€ dans cette transaction, et le capitaine des Gones "pourrait être annoncé dans les prochaines heures et présent à Castelvorno (centre d'entraînement du club, NDLR) en fin de semaine".

PSG - Z. IBRAHIMOVIC

"Si vous prenez Messi..."

Lionel Messi (26 ans, 11 matchs et 8 buts en Liga cette saison) serait-il une bonne recrue pour le PSG ? Assurément... L'attaquant parisien Zlatan Ibrahimovic (32 ans, 18 titularisations et 15 buts en L1 cette saison) considère en tout cas que l'Argentin permettrait au club de la capitale de franchir un nouveau palier. "S'il est sur le marché, il y aura le monde entier dessus, pas seulement le PSG. Le projet du club, c'est de "rêver plus grand". Mais si vous prenez Messi, vous ne rêvez pas plus grand, vous êtes plus grand", a-t-il lancé ce lundi en conférence de presse. Malheureusement pour le PSG, un transfert de Messi n'est pas du tout à l'ordre du jour...

F1 - SCHUMACHER

L'inquiétude grandit...

Admis au CHU de Grenoble dimanche vers 12h40, suite à un grave accident de ski, le champion de Formule 1 Michael Schumacher reste à ce jour "dans une situation critique", d'après Marc Penaud, directeur adjoint du centre hospitalier. Le neurochirurgien Stéphane Chabarde, qui a opéré l'ancien pilote allemand dimanche, a décrit un homme "obnubilé et agité", qui "ne répondait pas aux questions" lors de sa prise en charge. "Son état neurologique s'est rapidement dégradé, et il a dû être opéré en urgence pour évacuer les hématomes intra-crâniens", a-t-il précisé. Ce lundi, Schumacher souffre toujours d'"hypertension intra-crânienne, d'hématomes et contusions cérébrales, ainsi que d'un oedème cérébral", a poursuivi Jean-François Payen, chef du service de réanimation. "On ne peut pas se prononcer sur le devenir de Michael Schumacher. Il est dans un coma artificiel, et la pression intra-crânienne est toujours importante. Sa

condition est jugée très sérieuse, et on peut parler d'un pronostic vital engagé".

... "Un miracle s'il s'en sortait" ...

Selon les informations de Paris Match, l'état du coureur s'est en effet aggravé, dans la journée de lundi. "Le champion automobile souffre de trois maux extrêmement graves : des hémorragies cérébrales à répétition qui inondent le cerveau des lésions coaxiales, et un œdème cérébral qui a nécessité de le placer en hypothermie, à 34-35° degré, pour tenter de le résorber", écrit notamment l'hebdomadaire, qui ajoute: "Pour un médecin du CHU de Grenoble qui a pu voir le scanner de Michael Schumacher, ce serait un miracle s'il s'en sortait".

... Une enquête ouverte

Le parquet d'Albertville a annoncé qu'une enquête avait été ouverte sur "les circonstances et les causes de l'accident de ski" dont a été victime le septuple champion de Formule 1 Michael Schumacher. Il a confirmé que l'accident avait bien eu lieu en "zone hors-piste", à proximité du domaine skiable de Méribel, et que "la présence, le rôle ou l'action d'un tiers ne serait pas mis en cause". L'enquête du Peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Bourg-Saint-Maurice et des gendarmes de Méribel, "ne sera pas clôturée avant plusieurs jours". L'accident, qui a eu lieu dimanche à 10h07 GMT s'est produit "en zone hors-piste sur laquelle des rochers étaient enfouis en partie, ou en totalité, sous la neige". Michael Schumacher "a heurté violemment de la tête l'un de ces rochers après avoir chuté ou avoir été préalablement déséquilibré par un autre rocher". ■

Angleterre - 20^e journée

Mercredi

12h45 Swansea-Man City
15h Stoke City-Everton
Sunderland-Aston Villa
Southampton-Chelsea
West Brom-Newcastle
Fulham-West Ham
Crystal Palace-Norwich
Arsenal-Cardiff City
Liverpool-Hull City
17h30 Man U - Tottenham

LUTTE - LES ESPOIRS PRÉTENDANT AU TRÔNE

Ama Baldé, l'année de la confirmation

La saga des espoirs qui visent le trône de roi des arènes continue. Après Sa Thiès et Boy Niang 2, c'est au tour d'Ama Baldé de passer à la loupe *d'EnQuête*. Le chef de file de l'écurie Pikine Falaye Baldé, stoppé dans son ascension par Ness et Gouy-Gui, doit se ressaisir face à Malick Niang.



■ KHADY FAYE

Le fils de Falaye Baldé avait une carrière très prometteuse. L'homme, qui avait l'habitude d'effrayer ses adversaires avec un gros serpent, a beaucoup fait parler de lui à ses débuts. Certains le voyaient comme le digne héritier de son père. Pour l'histoire, Falaye Baldé détient un très honorable record dans l'arène sénégalaise. Cet ancien lutteur originaire de Guinée, rappelé à Dieu en octobre dernier, n'était tombé qu'une seule fois en 137 combats. Ama Baldé avait marché sur Garga Mbossé, Baye Peul, Feugueuleu.... Mais le jeune de l'époque a ensuite commis quelques erreurs qui ont plombé sa belle ascension. Sous l'empire d'une fougue juvénile incontrôlée, il osa braver l'interdiction prononcée par le Comité national de gestion de la lutte (Cng) d'amener un reptile au stade. C'était face à Feugueuleu de Lansar. Ce qui lui valu une suspension de plusieurs mois de la part de la structure dirigeante de la lutte. La première fois qu'il avait amené ce serpent au stade, c'était lors de son combat contre Garga Mbossé, jeune frère de Zoss, qu'il avait réussi à terrasser.

Stoppé deux fois

Sa seconde erreur, c'est d'avoir brûlé les étapes. Le petit-frère de Jules Baldé se croyait quasiment invincible au point de vouloir atteindre la cime un peu trop vite. Conforté par ses sept brillants succès avec les jeunes de sa génération et pour mieux assimiler ses leçons, Ama pris le très gros risque de défier Ness. La "Baleine" de Lansar le remit à sa place. Et au lieu de retourner dans sa classe, il affronta Gouy-Gui de l'école de lutte Mor Fadame. Résultat : une deuxième défaite d'affilée.

Après une année blanche, le tombeur de Katy Junior, Bébé Saloum et Balla Diouf va faire face une nouvelle fois à son destin

contre Malick Niang. Ce duel est donc une aubaine pour retrouver le sommet chez les espoirs et titiller les ténors. Mais Malick Niang est un adversaire coriace qui a déjà battu le cousin d'Ama Baldé, Sa Thiès. Désigné comme outsider de ce combat, Ama Baldé s'est envolé vers les États Unis après la mort de son père pour pouvoir se concentrer et préparer ce combat comme il le faut. Mais beaucoup de questions se posent. Comment fera-t-il sans son père, puisque c'est ce dernier qui s'occupait entièrement de l'aspect mystique, même si Double Less, père de Balla Gaye 2, a promis

de s'en charger ? Ce premier combat après le décès de son père et mentor est très attendu et très déterminant pour le reste de sa carrière. Pour battre Malick Niang, il lui faudra apprendre à encaisser et à donner des coups. Ama Baldé a le talent pur de la lutte. Très technique, il sait mettre de l'ambiance et à beaucoup de supporters derrière lui. Rebondira-t-il après sa défaite face à Gouy-Gui ? Comment y arrivera-t-il ? Beaucoup de questions qui ne trouveront de réponses qu'au lendemain de son combat face à Malick Niang. ■

 **Crédit Mutuel du Sénégal**
Le service financier de proximité

Le Crédit Mutuel du Sénégal
vous présente ses Meilleurs Voeux
à l'occasion du nouvel an.

Divinaty

*meilleurs
voeux*
2014

BREVES... BREVES... BREVES...

FC NANTES

Djilobodji plaît jusqu'à Manchester !

Selon butfootballclub.fr, Papy Djilobodji réalise une excellente première moitié de saison sous le maillot du FC Nantes. Régulièrement aligné aux côtés du solide Oswaldo Vizcarrondo, le défenseur central des Canaris a énormément progressé sous la férule de Michel Der Zakarian et devrait être la cible de plusieurs recruteurs de grands clubs l'été prochain. Nous n'en sommes pas encore là mais Yaya Touré, qui l'a croisé lors du dernier match entre la Côte d'Ivoire et le Sénégal, n'a récemment eu que des mots respectueux à son égard. "J'ai rarement vu un défenseur aussi bon dans les relances, aussi bien du gauche que du droit", a récemment signalé l'homme fort de Manchester City. City, qui pourrait perdre Vincent Kompany (AS Monaco ?) dans les prochains mois...

LENS

Diouf aimerait revenir

En Angleterre depuis 2002, El-Hadji Diouf (32 ans, 4 matchs en Championship cette saison) joue désormais en deuxième division. Alors que son contrat avec Leeds arrivera à son terme à l'issue de la saison, l'attaquant se verrait bien revenir à Lens. "Parfois je pense à un retour en France. Un club comme Lens restera à jamais dans mon coeur. En le quittant, je n'ai pas eu la chance de dire au revoir aux supporters. Aujourd'hui, j'aimerais vraiment y revenir pour terminer ma carrière parce que c'est un club qui m'a tout donné, ainsi que Sochaux", a confié l'ancien international sénégalais à Canal+ Sport. Passé par Sochaux et Rennes, Diouf a porté les couleurs de Lens entre 2000 et 2002.